Une dizaine d'années de notes de lecture

Elles ont toutes été rédigées pour l'association professionnelle qui m'a accompagné tout au long de ma "carrière" de professionnel de l'information. L'ADBS les a incorporées dans ses colonnes jusqu'à ce qu'elle cesse de publier des notes de lectures dans sa revue - d'où la publication uniquement sur le site de l'association des deux dernières notes de lectures. Je les regroupe ici, en clap de fin (?).

Les ouvrages lus sont parus dans la décennie 2010 : vingt-neuf publications en vingt-cinq notes de lecture !

Vingt-neuf publications en vingt-cinq notes de lecture sur une dizaine d'années, c'est peu, comparé à certains collègues universitaires partageurs de la section 71 ! Il faut dire que la lecture scientifique et technique fait partie de leur boulot !

Je n'étais qu'un de ces "piétons du savoir" dont parlait si bien Serge Cacaly il y a maintenant plus de 35 ans*. L'idée était bien de partager le fruit des lectures professionnelles, de mon point de vue très personnel sans doute…

Bruno Richardot

* "Les piétons du savoir : la profession de documentaliste en France aujourd'hui". *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1985, vol.22, n°6, p.208-215. Les livraisons d'avant 2001 de la revue de l'ADBS ne sont malheureusement toujours pas en ligne. Le seront-elles un jour ?

Une boîte à outils sur la veille

Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google… Outils et astuces pour le professionnel / *Xavier Delengaigne*. Paris : Eyrolles, 2012. -320 p. – (Accès libre). – ISBN 978-2-212-13295-3 : 19,90 €

Que dire d'un tel ouvrage, si ce n'est qu'il exacerbe et assouvit en même temps un fantasme excitant douloureux, celui de tout documentaliste désargenté appelé à organiser une veille structurée ? 65

Son grand mérite est sûrement d'offrir un cheminement qui conduit des besoins aux outils, à l'inverse de cette satanée manie qui veut commencer par l'outil, répondant au « comment » avant même d'envisager le « pourquoi ». Ceci dit, c'est bien une boîte à outils que propose Xavier Delengaigne, une boîte à outils pour se construire un processus de veille à sa main et à moindre coût, une boîte à outils pédagogiquement structurée. L'ordre d'exposition est celui de la pratique professionnelle : de la préparation de la veille (première partie de l'ouvrage) à la diffusion de l'information (quatrième partie), en passant par la recherche sur le web, la collecte, l'analyse, l'évaluation, le stockage et le traitement de l'information. Comme quoi la chaîne documentaire n'est pas si désuète que ça… 66

Malgré son sous-titre, ce livre est censé n'être pas destiné au professionnel de l'information et de la veille parce que, dit l'auteur, le professionnel de la documentation est « *déjà rodé* » à la problématique de la veille et équipé d'une méthodologie et d'un outillage élaborés. Je crois qu'ici, l'auteur s'illusionne quelque peu. Je peux témoigner que la compétence à la veille n'est pas vraiment la compétence documentaire la mieux partagée. À preuve tous ces stages de formation à la veille, mais aussi cette floraison foisonnante et ininterrompue d'outils de toutes sortes qui peut faire l'objet d'une appréhension pouvant vite devenir pathogène. Le travail de Xavier Delengaigne aura donc une vertu curative : les outils, nombreux mais chacun à sa place, sont présentés en toute simplicité de façon à ce que la compréhension et la mise en main en soient facilitées… 67

Ce livre n'est pas davantage censé être « une bible exhaustive des outils de veille disponibles en ligne », l'exhaustivité, nous le savons tous, étant tout simplement impossible. Mais ce livre permettra-t-il au moins au lecteur d'engager sa « *veille au carré* ». Tel un bon ouvrier, le documentaliste prend soin de ses outils. 68

Dans son avant-propos, l'auteur cite Jean-Yves Prax : « *Apportez-moi l'information dont j'ai besoin au moment où j'en ai besoin* ». Il aurait pu citer notre père à tous, je veux dire Paul Otlet quand, au début de son traité (1934), il déclinait les « *buts de la* 69

documentation »… C'est peut-être dire que la pratique de la veille est de tout temps inscrite dans la pratique documentaire, et qu'elle en constitue sûrement l'un des aspects les plus pertinents et les plus efficaces. Quand, en 1999, la commission Métiers et qualifications de l'ADBS travaille à la définition des métiers de l'information et de la documentation, le veilleur apparaît comme une simple déclinaison du « documentaliste » : le rôle du « veilleur-documentaliste » y est d'« *alimenter les décideurs d'une entreprise en informations sélectionnées et traitées en vue de les alerter sur l'évolution de l'environnement (technique, concurrentiel, économique, réglementaire, etc.) de l'entreprise et de les aider dans leurs prises de décision* ». Définition du documentaliste où l'on insiste à la fois sur l'objet de la vigilance et sur la finalité du travail, mais définition du documentaliste - ce qui donne un relief tout particulier au constat de la non préparation des documentalistes à la pratique de la veille.

Bruno Richardot

bruno.richardot@univ-lille1.fr

70

71

Le tag, une pratique documentaire

Du Tag au Like. *Olivier Le Deuff*, Limoges : FYP Editions, 2012. – 159 p. – (Entreprendre). – ISBN 978-2-916571-82-9 : 24,50 €

Olivier Le Deuff s'est intéressé aux folksonomies dès leur apparition dans les pratiques collectives du web [5]. D'emblée, il les a placées sous le triple sceau du mémoriel (les fameux *hypomnemata* numériques), de l'individuel et du collectif. Reprenant de nombreux éléments de ces analyses plus anciennes, le présent ouvrage constitue une authentique phénoménologie du « taguage » et des pratiques folksonomiques en général, proposant du coup un pan important d'une phénoménologie du web à venir. 81

L'auteur décrit en effet patiemment ces pratiques de marquage du web, tout en les inscrivant à la fois dans l'histoire des pratiques et des techniques documentaires et sur le fond actuel des sciences de l'information et de la communication. 82

L'hypothèse de l'auteur est que le taguage ressort de la pratique documentaire au sens le plus large qui soit (pratiques professionnelles, pratiques personnelles), quand bien même son usage mercantile est une réalité ancrée dans le modèle économique du web marchand. Et c'est précisément pour cette raison que l'auteur inscrit comme de force le taguage dans la pratique documentaire, avec les outils des sciences de l'information en perpétuelle construction, afin de donner au quidam quelques clés pour la maîtrise de ses propres pratiques « webesques ». En cela, l'ouvrage est militant : il conduit vers une citoyenneté assumée de « *l'homme bien documenté* ». 83

Les « aspects » des folksonomies que traite l'ouvrage sont nombreux : indexation et métadonnées, *literacy* et *literacies*, ontologie, médiation et intermédiarisation, identité numérique, document(arisation), réseaux sociaux, biens communs. Tels sont les tags les plus significatifs concernant ce livre sur les tags. 84

Pour finir, l'auteur nous offre le plaisir de croiser Guillaume d'Ockham (début XIVe) en train de taguer consciencieusement ! Magique raccourci temporel… Quant à Paul Otlet (début XXe) - à qui l'auteur demande de conclure son ouvrage -, je parodierais bien ici l'un de ses contemporains britanniques, Alfred North Whitehead, qui disait de la tradition philosophique européenne qu'elle n'avait jamais qu'ajouté des notes au bas des pages du texte platonicien [6]. Depuis le *Traité de la documentation*, la communauté scientifique de l'information et de la documentation ne fait-elle autre chose que de parcourir, aménager et prolonger les rails tracés par le Mondanéen ? Les praticiens, eux, continuent de suivre une 85

bonne part des préceptes énoncés en 1934…

Bruno Richardot

bruno.richardot@univ-lille1.fr

86

87

Notes

[5] Olivier le Deuff. « Folksonomies : Les usagers indexent le web ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n° 4, p. 66-70 ; puis dans sa thèse soutenue en 2009, notamment les § 2.2.2.3 sur la « Tag literacy » et 3.3.3.2 sur les folksonomies comme « nouvel enjeu d'indexation ».

[6] « The safest general characterisation of the European philosophical tradition is that it consists of a series of foot notes to Plato. » *in : Process and Reality: An Essay in Cosmology*, 1929

Veille et IE : pas tout à fait les mêmes…

Intelligence économique et management stratégique : le cas des pratiques d'intelligence économique des PME. *Norbert Lebrument.* Paris : L'Harmattan, 2012. – 456 p. (Intelligence économique). – ISBN 978-2-296-56935-5 : 46 €. Intelligence économique et problèmes décisionnels. *Sous la dir. d'Amos David,* Paris : Hermès Science Publications : Lavoisier, 2010. – 370 p. – (Traité des sciences et techniques de l'information. Série Environnements et services numériques d'information, ISSN 2104-709X). – ISBN 2-7462-2503-9 : 99 €. Intelligence économique et knowledge management. *Alphonse Carlier,* La Plaine Saint-Denis (93571) : Afnor, 2012. – XVI-310 p. – ISBN 978-2-12-465367-6 : 33,18 €. Outils et efficacité d'un système de veille. Guide. *Réalisé par Archimag,* Paris : Serda édition-IDP, (sd). – 92 p. – (Archimag Guide pratique, ISSN 0769-0975 ; 47). – 97 €

Comme dit Michel Remize en ouverture du guide Archimag, le paysage de la veille s'est « *affirmé* » en France. De fait, on ne peut que constater l'affluence de publications sur le sujet mais, surtout, une montée des préoccupations des professionnels de l'I&D à l'endroit de « la veille », dont nous sommes témoins plus ou moins impuissants. Que de discussions entre documentalistes sur ces nouveaux outils qui incitent à des pratiques censément nouvelles ! Que de confusion également, que d'amalgames et de mécompréhension autour de ce terme, objet de tous les fantasmes ! 66

Mais, à bien regarder, la veille semble se contenter de revisiter la pratique documentaire. Elle la finalise d'une certaine façon, dans une autre compréhension du temps, tout en mobilisant l'ensemble des compétences constitutives du savoir-faire documentaliste. Bien sûr, la fameuse « chaîne documentaire » s'est vue bousculée, surtout par l'apparition du Web et par son impact sur la boîte à outils. Mais tout est là et Paul Otlet ou Suzanne Briet s'y retrouveraient à coup sûr ! Reste à montrer à tous ces professionnels inquiets devant ce qui leur apparaît comme un nouvel enjeu, comme un nouveau défi, comment et pourquoi ils peuvent fonder leur compréhension de la veille sur les fondamentaux de la documentation. 67

Une des façons de provoquer puis entretenir des fantasmes à propos de la veille peut consister à la placer dans une situation ambiguë par rapport à l'intelligence économique (IE), autre objet de fantasmes des professionnels. Je parle ici des professionnels ordinaires, « normaux » en quelque sorte, majoritaires en tous cas. Certes l'IE intègre la veille dans sa panoplie de pratiques - si ce n'est dans sa boîte à outils -, mais les deux se distinguent, quand bien même celle-là « emboîte » celle-ci. L'IE est clairement du côté de la compréhension stratégique de 68

l'entreprise - de l'entreprise dans son rapport à son environnement prochain et lointain, sur un mode à la fois défensif et offensif voire agressif - et de l'action qui en découle. La veille, quant à elle, reste (trop souvent ?) dans le réduit du *back office* de l'entreprise - officine interne ou prestataire - qui œuvre pour que les décideurs et les gestionnaires disposent de ces « *informations documentées* » qu'évoque Paul Otlet au chapitre des « *buts de la documentation organisée* »...

Un travail préalable d'explicitation

69 Bref, il est clair que la mise en place d'un « système » de veille nécessite un travail préalable d'explicitation de la stratégie et d'identification par cette stratégie des facteurs-clés de succès et donc des priorités tactiques de l'organisation. C'est à partir de ces éléments que le tableau de veille pourra se construire. En d'autres termes, la posture de veille intègre dans son système la stratégie que l'IE a contribué à construire : elle y inscrit en quelque sorte sa finalité. Dans l'autre sens, l'IE est impensable sans la fonction Veille. Mais si elles ne vont pas vraiment l'une sans l'autre, elles ne se confondent pas pour autant. Reste que l'une des forces du documentaliste est sa capacité à exercer ses compétences dans les deux postures [2] : au sein d'une équipe plus large dans la posture IE - où il fournit des éléments informationnels à côté d'éléments d'un autre ordre comme la sécurité, l'analyse économique, le lobbysme ou l'activisme commercial -, mais éventuellement seul et suffisant dans la posture veille - où il fournit le relevé de ses investigations à la direction stratégique.

70 Le guide pratique d'Archimag consacre spécifiquement près de 90 % de ses pages à la veille. Cela va du constat que dresse C. Deschamps de la mouvance extrême dans laquelle les documentalistes veilleurs doivent construire leur méthode et déployer leur pratique [3] jusqu'aux retours d'expériences de veille au sein de moyennes et grandes entreprises, en passant par les conseils méthodologiques et les inévitables « solutions » de veille, auxquelles près d'un tiers des pages du guide est consacré. Concernant les conseils méthodologiques, on notera que c'est bien l'ensemble des questions qui est passé en revue, de l'analyse des besoins à la cartographie des informations, et de la méthodologie générale à la pratique des réseaux humains. Dans les 8 articles consacrés à l'IE, on reconnaîtra quelques grandes signatures de la veille (C. Harbulot et N. Moinet pour ne citer qu'eux) et quelques institutions pilotes (CCI, CIPE, Académie de l'IE, ACRIE Réseau, APIEC, SYNFIE). Ce petit tour d'horizon permettra de situer les principaux acteurs de l'IE en France. C. Harbulot se plaint que cette dernière se refuse à penser conflit et que le rôle de l'influence n'y est pas suffisamment pris en compte [4]. N. Moinet [5] déplore, quant à lui, le fait que les emplois en IE tardent à se mettre en place quand bien même les besoins sont flagrants.

71 L'ouvrage d'A. Carlier est construit sur la dualité de son titre (*Intelligence économique et Knowledge Management*). La 1re partie s'intéresse donc à l'IE et

comprend 10 chapitres dont 8 portent la veille en titre [6]. Ils offrent au lecteur une excellente introduction à la veille, sous différents aspects (normatif, technique, ingénierial). Mais, de fait, l'auteur emploie souvent les deux appellations d'IE et de veille comme si elles étaient équivalentes. On a le sentiment, à cette lecture, que l'IE et la veille sont effectivement la même réalité mais travaillée par deux approches distinctes : le management de l'organisation parle d'IE - approche par la gouvernance -, alors que la veille est technique - approche par l'outillage. Relié fortement à la problématique du management des connaissances (KM) - qui fait l'objet de la 2de partie de l'ouvrage –, ce parti pris est à la fois cohérent et dérangeant : cohérent parce que l'auteur est bien dans une problématique globalement managériale bien qu'en appui sur l'équipement technique [7] mais dérangeant parce que la confusion entre veille et IE plane sournoisement. En fait, l'auteur opte pour une approche globalisante où veille, IE et KM concourent à la réussite de la stratégie de développement de l'organisation. On commence par la technique (la veille) puis on finit par la gouvernance avec le KM - qui finalise en quelque sorte l'ensemble du montage.

C'est aussi sous la perspective de la gouvernance que N. Lebrument place l'IE : celle-ci est d'emblée comprise comme une « *démarche managériale à part entière* ». Son ouvrage est issu de sa thèse soutenue en 2008 et intitulée *La polyvalence stratégique des pratiques d'intelligence économique : une approche par les ressources appliquée aux PME* [8]. C'est en effet en appui sur la théorie du management par les ressources que l'auteur interroge l'IE et exhibe sa « *complémentarité stratégique* » avec le KM. La 1re partie de l'ouvrage propose au lecteur un état de la question, la 2de expose la méthodologie de recherche (et le positionnement épistémologique), et la dernière détaille une grande étude de cas. D'un bout à l'autre, le modèle de la « *polyvalence stratégique des pratiques d'intelligence économique* » est passé au crible. 72

Dans l'ouvrage dirigé par A. David, on parle de « synergie » entre KM et IE (contribution de B. Oladejo et A. Osofisan) et l'on considère globalement l'IE du point de vue de la gouvernance (toute la 2de partie). Mais ici, on change résolument de cap. On entre dans la recherche fondamentale et appliquée, œuvre d'un groupe d'experts soutenu par le CNRS, au sein duquel on trouve quelques grandes signatures de la veille stratégique et de l'IE. Les travaux présentés sont issus de recherches portant sur l'IE mais précisément dans la résolution de problèmes décisionnels. On y parle modèle, méthode et outil pour l'IE, considérée comme une « perspective » dans plusieurs types de configuration (laboratoire de recherche, unité de travail, entreprise, pôle de compétitivité, territoire [9]). La spécificité de cet ouvrage, dans le cadre de cette note, est sûrement d'introduire, dans l'analyse des processus de veille et d'IE, la dimension sémantique (chapitres 8 et 9 notamment). 73

Il y a 20 ans, j'organisais et animais pour l'ADBS Nord un stage sur la veille appliquée au secteur éducation. Nous disposions à l'époque de relativement peu 74

de littérature et Internet n'était pas encore sur tous les bureaux. La valeur phare que nous diffusions était alors celle du partage et de la collaboration au sein de réseaux institutionnels et humains, celle de l'ouverture la plus large en *input* aussi bien qu'en *output*. On partait de la position du documentaliste dans son organisation et l'on raisonnait selon une logique d'acteurs dans et hors l'organisation : ouverture au sein de l'entreprise pour une meilleure circulation de l'information entre collègues et échange entre organisations envisagées comme autant de ressources informationnelles. Il est clair que nous n'étions pas du tout dans un climat de guerre. Nous ne nous sentions pas concernés par l'ouvrage de C. Harbulot [10] où apparaissait pour la première fois l'expression « intelligence économique » – qui voulait traduire la *competitive intelligence* des Anglo-Saxons et était accompagnée de son acolyte obligé, l'influence. Je n'étais pas alors dans cette dynamique de la concurrence. Vingt ans après, après avoir lu nombre d'ouvrages sur la veille et l'IE, le veilleur que je suis finit par se dire que la distinction fondamentale entre la veille et l'IE est peut-être tout simplement là, dans ce hiatus de 1993. La veille n'est pas en soi une arme de guerre. Elle est juste une posture de recherche, de recueil, de traitement et de diffusion de l'information capable d'aider à l'élaboration d'une intelligence collective. L'IE, elle, est une posture guerrière qui oblige dans le même mouvement à maximiser et valoriser l'*input* informationnel (ouverture à l'environnement, capacité à chercher/trouver l'information dite stratégique, etc.) et à verrouiller l'*output* (fermeture sécuritaire notamment), double mouvement paradoxal dont l'objectif est d'accroître l'influence de l'organisation sur un secteur donné. Et quand la veille est comprise comme arme de guerre, c'est que l'IE s'en est emparée.

Bruno Richardot

bruno.richardot@univ-lille1.fr

75

76

Notes

[2] Ce potentiel du documentaliste est construit sur la fameuse « double compétence » - dont on ne parlera jamais assez.

[3] Article reproduit par son auteur sur son site *Outils froids* : http://www.outilsfroids.net/news/la-veille-dans-un-environnement-numerique-mouvant

[4] Le *Manuel d'intelligence économique* dont il a dirigé l'édition (PUF, 2012) s'ouvre sur la mondialisation et sa série de « guerres » pour se refermer par une dernière partie consacrée à l'influence.

[5] Pour cet auteur, voir la note de lecture de Loïc Lebigre parue dans une précédente livraison de DocSI (2012, vol.49, n°3, p. 72)

[6] Les 2 premiers chapitres de cette 1re partie (« management des connaissances », « intégration de la veille et du KM dans un système d'information ») peuvent être compris comme un développement, une excroissance de l'introduction, cet ensemble voulant présenter les démarches IE et KM.

[7] « Intégration de la veille et du KM dans un système d'information », dit le chapitre deux et *passim*.

[8] Notice Sudoc : http://www.sudoc.fr/136083412.

[9] Cette dimension est traitée par Philippe Clerc dans le *Guide* d'Archimag. L'auteur a mis sa contribution en ligne.

[10] *La machine de guerre économique,* paru un an plus tôt en 1992

Une boîte à outils complète et documentée

Intelligence économique, mode d'emploi : maîtrisez l'information stratégique de votre entreprise / *Arnaud Pelletier, Patrick Cuénot,* Montreuil : Pearson France, 2013. - XII-276 p. - (Management en action). - ISBN 978-2-7440-7581-0 : 29 € (existe en version PDF et ePub)

Il y a 15 ans, alors que le rapport Martre n'avait que 4 ans, l'ADBS publiait l'un des premiers ouvrages importants sur l'intelligence économique (IE) [4]. Il présentait les diverses facettes (stratégiques, informationnelles, organisationnelles, humaines) de l'IE comprise comme méthode managériale. La démarche était dans le même mouvement descriptive et analytique. L'IE était à l'époque une pratique relativement nouvelle : il s'agissait pour la collectivité (Gouvernement, ADBS, etc.) de promouvoir cette pratique auprès des entreprises. De fait, l'objectif a été partiellement atteint pour ce qui concerne les entreprises d'une certaine taille. 46

Leur bibliographie ne remontant pas au-delà de l'année 2000 à quelques très rares exceptions près, les auteurs du présent ouvrage, des praticiens eux aussi, ne mentionnent pas le travail ancien, quand bien même ils en reprennent le titre, quand bien même ils reprennent à leur compte l'objectif de 1998. L'objet est bien le même, sauf que l'on vise aujourd'hui une cible plus précise quoique vaste : les PME/TPE et leurs dirigeants. Le concept d'IE est connu maintenant et le terrain en est relativement balisé. Encore faut-il expliquer encore et encore à ceux qui tireront profit de sa mise en œuvre. Les dernières pages du *Rapport d'information Urvoas-Verchère* [5] (mai 2013) sont de ce point de vue très éloquentes… 47

L'intérêt pratique de l'ouvrage est indéniable : les pistes méthodologiques et les outils abondent, sur un fond théorique assuré. Prenez cette grille d'audit proposée en annexe ! Prenez ce « Pour aller plus loin » bibliographique qui clôt chaque chapitre (à l'exception du chapitre 8) ! Bref, le propos éclairera tout lecteur, y compris les non spécialistes de l'information. Quant au formateur, il trouvera là une série de chapitres à haute valeur didactique… 48

Prévention, maintien et prospective : telles sont les trois catégories où se distribuent les 14 « facettes » de l'IE. La veille, objet du premier chapitre, constitue l'une des postures essentielles de l'IE, posture nécessaire mais non suffisante, comme le rappellent justement les auteurs. 49

La prévention se décline en veille, donc, mais aussi protection de l'information, identification des risques et audit d'IE, maintien en renseignement d'entreprise, visibilité et présence sur Internet, réseaux, gestion de projet, normalisation/innovation et KM, prospective en lobbying, *benchmarking/qualiting*, 50

stratégie et gestion de crise.

Présentant de nombreux outils, ce livre court le risque de l'obsolescence et/ou de la nécessité de la mise à jour (Google Reader n'est-il pas mentionné p.16, par exemple ?). Mais, construit sur une distribution méthodique claire et riche, il permettra au lecteur de faire évoluer sa boîte à outils par lui-même, surtout s'il est devenu grâce à cette lecture… un bon veilleur !

Bruno Richardot

bruno.richardot@univ-lille1.fr

Notes

[4] *Intelligence économique : mode d'emploi.* Pierre Achard, Jean-Pierre Bernat. ADBS, 1998

[5] http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i1022.pdf

Net recherche 2013. Surveiller le web et trouver l'information utile, Véronique Mesguich et Armelle Thomas, 1re éd. – Bruxelles : De Boeck, 2013. – 264 p. – (Information & stratégie). – ISBN 978-2-80418-228-1 : 35 €

Une réflexion globale sur la recherche d'information en ligne

Nous l'attendions tous avec fébrilité : l'édition 2013 de *Net recherche* est enfin parue au tout début 2014. Nous tenons là la cinquième édition d'un ouvrage qui vit le jour en 2006 et connut des éditions mises à jour en 2007, 2009 et 2010. Il y a huit ans déjà, les qualités rédactionnelle, technique et pédagogique de l'ouvrage faisaient l'objet de toutes les louanges [1]. Les éditions suivantes, dont la nôtre, n'ont rien démenti. Bien au contraire ! 39

Je ne décline pas le menu détail des chapitres. La table des matières de l'ouvrage est disponible en ligne sur le site de l'éditeur De Boeck [2]. À noter cependant que l'on en arrive aux bonnes méthodes avec les bons outils par plusieurs biais : tout au long du déroulement de la problématique de la recherche d'information (de la question des besoins jusqu'à l'automatisation de la recherche - les cinq premiers chapitres de l'ouvrage), mais aussi grâce à des exemples commentés de recherche (chapitre 6), enfin dans les réponses apportées à une vingtaine de questions, de l'évaluation de la qualité de l'information à l'analyse automatique de l'information (chapitre 7). En guise de conclusion, les auteures livrent une analyse prospective concluant au caractère ouvert de l'avenir de la recherche d'information. Un glossaire, une biblio-/webographie et un index ferment la marche. 40

De cet ouvrage, on peut donc retenir les méthodes et outils, les conseils et autres « trucs et astuces ». Mais son intérêt premier, à mes yeux du moins, est que, dispensant ces conseils pratiques, il amorce quasiment toutes les réflexions et discussions au sujet de la recherche sur le Net, ancrant la présentation des méthodes et outils dans une vision large mais claire du Web tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Il est en effet des ouvrages méthodologiques et techniques dont les mises à jour se contentent d'ajouter des *post-it* censés mettre en valeur les nouveautés. Avec notre guide pour « *surveiller le web et trouver l'information utile* », il en va tout autrement. Dans un monde qui n'a que trop tendance à survaloriser le nouveau (fût-ce le nouvel habillage d'une réalité ancienne), on leur saura gré de maintenir le cap : offrir aux professionnels de l'information, en herbe ou confirmés, mais aussi aux enseignants et formateurs, une somme sur la surveillance du Web et la recherche d'information sur Internet de façon plus générale, une somme cohérente et pédagogiquement ordonnée, en appui sur une réflexion puissante concernant cet univers toujours plus vaste et toujours plus 41

varié, là où tant d'autres ouvrages se borneraient à énumérer des outils. Certes, c'est bien un « *panorama des outils et méthodes existant à ce jour* » qu'offrent les auteures, mais un panorama construit par le regard de l'intelligence praticienne pour l'intelligence praticienne des lectrices et des lecteurs qui sauront mettre à leur main les très nombreuses indications de méthode qui jalonnent ce panorama. Et, de fait, « *l'intelligence et la capacité d'analyse, de raisonnement et de distanciation propres à la personne humaine continueront de jouer un rôle clé pour des recherches fructueuses*. »

Analyse de **Bruno RICHARDOT**

bruno.richardot@univ-lille1.fr

42

43

NOTES

[1] Relisez ce qu'écrivait Yves Desrichard dans le BBF n°4 de 2006, p.118 [http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0118-007].

[2] http://superieur.deboeck.com/resource/extra/9782804182281/NETREC13_tdm.pdf.

L'Intelligence économique à l'épreuve de l'éthique, sous la dir. de Nathalie Bordeau, Paris : L'Harmattan, 2013. – 251 p. – (Diplomatie et stratégies). – ISBN 978-2-336-00558-4 : 19 €

Un vaste panorama français de l'IE

Mais quelle est donc cette épreuve que l'éthique imposerait à l'intelligence économique (IE) ? Explicitement destiné à la formation des diplomates, fonctionnaires internationaux, attachés de défense et dirigeants, cet ouvrage ne cherche à vrai dire pas LA réponse à la question que suscite son titre. Son intérêt principal tient sûrement dans la polyphonie pédagogiquement dosée qui s'y déploie : pas moins de dix-sept voix s'y font entendre, voix aux timbres variés puisque ce sont aussi bien des militaires que des universitaires, aussi bien des lobbyistes que des médecins, aussi bien des cadres dirigeants (RH notamment) que des membres de cabinets ministériels, bref, des professionnels chevronnés et des chercheurs attentifs, qui s'adressent à de futurs hauts dirigeants. 95

Plutôt que de répondre directement à notre question, ce choeur hétéroclite fait entendre la musique de l'organisation et de l'action sur divers terrains et territoires, de l'entreprise internationale ou de la commune jusqu'aux sphères politiques les plus hautes. Mais ce faisant, des éléments de réponse affleurent ici et là, donnant au passage des colorations variées à l'idée même d'éthique. Celle-ci apparaît tantôt comme la réaffirmation de l'impératif catégorique kantien - où il est question que ce qui règle mon action puisse devenir une loi universelle ([…] *meine Maxime solle ein allgemeines Gesetz werden* [3]) - jusque dans son inversion pragmatique (par exemple « N'inflige pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il t'inflige »), tantôt comme le principe régulateur universel (et non écrit) au-delà du droit (toujours local), au-delà de la morale (toujours particulière) et de la déontologie (toujours sectorielle), tantôt également comme le principe de responsabilité de l'entreprise, voire comme la nouvelle culture entrepreneuriale, comme l'obligation d'une explicite clarté de la politique d'IE de l'entreprise, comme ce qui donne à la politique d'IE son plein rendement aussi bien à l'intérieur de l'entreprise que dans son engagement sur le marché, ou encore comme la caution, le garde-fou de l'entreprise dans sa démarche d'influence sur les institutions productrices de normes, dans ses tentatives de modifier les règles du jeu, tantôt enfin - et on tient là la tonalité la plus structurante du discours général - comme ce qui peut entrer en conflit avec la quête d'« efficience », d'« efficacité » économique et/ou politique, voire ce qui ne peut que se dissoudre, par la force des choses (encore le pragmatisme), dans le trop fameux principe de réalité [4]. L'éthique présente ici une figure bien bigarrée ! 96

L'affaire est entendue : nous sommes dans un état de concurrence exacerbée, en guerre économique permanente. La lutte généralisée pour le développement, c'est-à-dire pour la survie, impose de « tuer l'autre » (détourner sa clientèle, le devancer, lui imposer son rythme, etc.) si l'on ne veut pas mourir. Un combat à mort entre gladiateurs, sauf qu'on ne connaît pas le César pour qui l'on organise ces jeux – sûrement la fameuse main invisible [5]. Reste que le déroulement des jeux est régulé par un arsenal juridique qui pose des interdits qu'on ne peut transgresser sans risquer la condamnation et la sanction. Certes, la loi n'est pas une immuable fatalité et l'un des piliers de l'IE, l'influence, s'attache à peser sur les instances législatives ou normatives afin d'orienter leurs décisions et pré-dessiner leurs productions. Mais la loi en vigueur est la loi, si dure et contraignante soit-elle. Quand on passe au niveau de l'éthique, l'acte illégal est paradoxalement à la fois insuffisant et superflu. La loi caractérise l'acte comme transgression de l'interdit mais l'éthique, elle, n'a quasiment que faire du passage à l'acte. Elle s'intéresse à l'intention [6], c'est-à-dire à l'acteur. Et force est de constater que l'ouvrage en effleure à peine la problématique. En fait, pour se placer résolument au niveau de l'éthique, la question aurait peut-être due être celle-ci : quelle(s) épreuve(s) l'IE impose-telle à l'éthique ? Et, pour y apporter des éléments de réponse, il faudrait au préalable s'entendre sur ce qu'est l'éthique et peut-être surtout se demander ce qu'elle viendrait faire dans cette galère. Reste que, grâce à la polyphonie des auteurs qui contribue à la bigarrure de l'éthique qui s'y exhibe, cet ouvrage offre au lecteur un très vaste panorama français de l'IE. Les thèmes satellites de l'IE traités ici sont nombreux et pourront prolonger la réflexion.

Analyse de **Bruno RICHARDOT**

bruno.richardot@univ-lille1.fr

Notes

[1] Relisez ce qu'écrivait Yves Desrichard dans le *BBF* n°4 de 2006, p.118 [http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0118-007].

[2] http://superieur.deboeck.com/resource/extra/9782804182281/NETREC13_tdm.pdf

[3] Immanuel Kant (1724-1804), *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten, I, Vorrede*, 1785, http://gutenberg.spiegel.de/buch/3510/1

[4] Ici encore, le pragmatisme produit une singulière inversion : à l'origine (Sigmund Freud, *Formulierungen über die zwei Prinzipien des psychischen Geschehens*, 1911), le respect du principe de réalité est ce qui fait taire (plus ou moins provisoirement) la « satisfaction pulsionnelle ». Et la recherche de l'efficacité économique (profit) ou politique (pouvoir) semble bel et bien du côté de la pulsion, la prise en compte de l'impératif kantien fonctionnant comme une sorte de rappel à la loi humaine (l'humain comme universel). Or, dans le

discours des acteurs de l'IE, dans le discours des « affaires », c'est la préoccupation éthique qu'on range du côté de la pulsion (utopie humaniste), la recherche d'efficacité étant seule de l'ordre du réel (si je ne développe pas mon affaire, si je ne suis pas meilleur que l'autre, je meurs - principe de survie plus que principe de réalité).

[5] Adam Smith (1723-1790), à qui l'on prête une vaste théorie libérale imagée par cette « main invisible », pensait que chacun ne cherche que son propre intérêt – ce qui fait la « richesse des nations ».

[6] Encore Kant qui, formalisant la morale en cours au XVIIIe siècle dans l'Europe protestante, pose le postulat selon lequel la valeur morale d'une action gît dans l'intention et surtout pas dans les résultats de cette action (*ibid.*).

Nouveaux métiers de l'infodoc. Guide, réalisé par Archimag, Serda, 2013. – 88 p. – (Archimag Guide pratique, ISSN 1242-1367 ; 48). – 97 €

Un guide qui croit en l'avenir des métiers de l'information

La sociologie française du travail est née de l'analyse de l'activité des ateliers industriels de l'après-guerre. Ce faisant, elle semblait ignorer la vieille dichotomie anglo-américaine entre occupation et profession, qui distingue entre l'activité évaluée sur ce qu'elle produit et celle qui est évaluée à l'aune de ce qu'elle engage de qualification (connaissance, savoir-faire, expertise). Les travaux successifs de l'ADBS visant à construire le référentiel des compétences (depuis le milieu des années 90) voulaient tenir les deux bouts de la dichotomie anglo-américaine, proposant un continuum de « niveaux de compétences », du « professionnel [capable] d'exécuter quelques tâches sans complexité » au « professionnel [capable] de concevoir des systèmes nouveaux, d'auditer », etc. 63

Reste que l'approche des « métiers de l'info-doc » est délicate et complexe et ce, pour deux raisons essentielles : une raison liée à la problématique métier en elle-même, et une raison liée à l'ambiguïté du terme « information » et, partant, à l'extrême difficulté, voire l'impossibilité, de dessiner le contour précis de ce que ce terme recouvre. 64

La problématique métier, d'une part, propose au moins cinq approches : l'approche fonctionnelle valorise l'utilité socio-économique, l'approche organisationnelle analyse la place dans l'organisation, l'approche socio-économique s'intéresse au « marché » du travail, l'approche technicienne centre la réflexion sur les outils et les procédures techniques, l'approche référentielle tente de structurer les diplômes (offre de formation et système de certification lato sensu) et/ou d'organiser le discours sur les compétences (analyse de l'activité). Chacune de ces approches est pertinente mais seulement du point de vue qui est le sien. Chacune de ces approches construit son propre objet, met au point sa propre méthode. Et si l'on souhaite un regard global voire systémique sur les « métiers de l'info-doc », la difficulté consiste à articuler ces approches comme autant de paramétrages possibles d'une réalité que l'on rêverait unique. 65

Le rêve s'interrompt vite quand on constate seulement l'ambitus de l'information. Le registre est large, trop large pour un seul professionnel et parler des « métiers de l'info-doc » au pluriel n'est pas une coquetterie rhétorique. Si l'on continue de parler de l'information au singulier, comme Loïc Lebigre et Véronique Mesguich lorsqu'ils évoquent la « fonction Information », c'est bien au pluriel ou dans la particularité singulière (rédacteur technique, archiviste, bibliothécaire 66

notamment) que les métiers apparaissent dans le guide pratique Archimag.

Ces difficultés quasi épistémologiques font mine de s'évanouir quand on saisit la constellation des métiers de l'info-doc par l'un de leur « accident » récurrent et comme obligé depuis quelques décennies : la « nouveauté ». Depuis l'avènement documentaire des NTIC, on ne peut éviter de commencer le discours sur les métiers de l'info-doc par l'incantation de la nouveauté, au risque de forcer l'attention vers les nouveaux outils et les nouvelles techniques. Le présent guide pratique n'y échappe pas qui, après y avoir payé son tribut, déroule une série de propos intéressants sur les métiers selon un itinéraire balisé (état de l'art, stratégie, méthodologie, formation, profils), itinéraire passant d'une approche de la problématique métiers à l'autre, au gré des contributeurs. 67

On notera le grand intérêt de la série de profils proposée par Quentin Cezard et Michel Remize. Sa lecture donne à comprendre cette variété que nous évoquions plus haut, pointant notamment des centres d'intérêt que d'aucuns avaient peut-être oubliés, telle la terminologie. 68

Que retenir de ce guide ? Qu'il convient inlassablement de situer et resituer le professionnel dans son système professionnel ? Que l'unité des métiers de l'info-doc est un fantasme qu'il faut dissiper sans relâche ? Qu'un groupe professionnel fonctionne toujours en dynamique ? Que la communication et les ajustements existent toujours entre biographies individuelles, organisation professionnelle, formation et travail ? 69

En tous les cas, le parti pris de la nouveauté, s'il risque souvent de brouiller l'analyse qu'on pourrait construire de l'introuvable unité des métiers de l'info-doc, a un énorme mérite : on ressent à la lecture de ce guide une volonté d'optimisme qui nous aidera utilement à toujours mieux faire évoluer ces techniques intellectuelles qui sont les nôtres, à toujours mieux organiser et mettre en place des formations de haut niveau et à toujours mieux valoriser l'efficacité des services rendus par les professionnels de l'info-doc au sein des organisations et des collectivités. 70

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 71

bruno.richardot@univ-lille1.fr 72

Guide historique des classifications de savoirs : enseignement, encyclopédies, bibliothèques, Claude-Michel Viry, Paris : L'Harmattan, 2013. – 256 p. – ISBN 978-2-343-01730-3 : 27 €

Un excellent outil pour aborder les problématiques de la classification

Aborder l'histoire des classifications est chose fort délicate et peut se faire de différentes façons tant cette histoire est complexe et la problématique qu'elle véhicule, protéiforme. 36

On peut commencer par s'assurer des fondements humains - trop humains - de cette activité classificatoire, sur autant de registres qu'on veut. 37

Une obsession humaine

Le vieux texte mythologique de l'humanité, la *Genèse*, permet de comprendre la fonction discriminante, c'est-à-dire la force classificatoire du langage [1]. Le fameux « *catalogue des vaisseaux* » de la Grèce homérique [2] montre comment la classification est liée, dès l'aube de l'histoire, à la comparaison et au catalogage (inventaire structuré). Les travaux de Jean Piaget [3], quant à eux, permettent de voir comment l'activité classificatoire vient à l'enfant, comme pour résoudre les problèmes que lui pose son environnement immédiat. Enfin, une étude ancienne et fondatrice d'Émile Durkheim et Marcel Mauss met en avant la détermination de la classification des choses par l'organisation sociale [4]. Quatre registres différents (entre autres) sur lesquels se contextualise ostensiblement cette sorte d'obsession humaine qu'est la classification. On peut en effet prétendre, avec Claude-Michel Viry, que l'homme est immédiatement *homo ordonator.* 38

L'ambition aristotélicienne

À un tel inventaire des registres, on pourra préférer la recherche du moment originel où se nouent les fils majeurs de la problématique de la classification, c'est-à-dire, en l'occurrence, revenir une fois encore à ce bon vieil Aristote. Parvenir à la connaissance de « ce qui est », sous le triple prisme de la définition, de la description et de la classification, telle est l'ambition aristotélicienne. Au Lycée s'élaborent dans le même mouvement trois types de classifications : classification scientifique, classification des sciences et classification des savoirs enseignés. Et, à bien observer la suite des événements, ces trois types de classifications vont certes prendre des chemins distincts, mais en se croisant à plusieurs reprises, en se mêlant parfois, par exemple lorsque le principe de la classification des sciences relèvera, comme chez Ampère, d'une analyse des faits 39

et objets étudiés. De ces entremêlements naîtront pas mal d'ambiguïtés, notamment sur le statut des classifications bibliographiques (CDD, CDU) : ces classifications pointent-elles des objets scientifiquement élaborés (classification scientifique) ou bien articulent-elles des thèmes d'enseignement (classification des savoirs enseignés) ou encore déplientelles les divisions des sciences constituées (classification des sciences) ? La question n'est ni simple ni factice.

L'« attitude catégorielle »

On pourra, troisième approche, étudier scientifiquement la classification « *comme activité et pratique humaine - pas seulement humaine d'ailleurs : tout être vivant exerce une activité classificatoire, et l'?attitude catégorielle? lui est indispensable pour orienter son action dans son environnement* » [5]. Nous entrerions alors dans les voies parfois difficilement praticables de la taxinomie ou taxonomie, ou systématique ou encore classologie (Joseph-Pierre Durand, 1899) voire taxilogie (Éric de Grolier, 1988 - terme repris par Claude-Michel Viry). Les pratiques électroniques de classement et de lecture socialisant et banalisant en quelque sorte l'« attitude catégorielle », cette approche prend aujourd'hui des dimensions nouvelles, par exemple avec l'apparition de classifications ouvertes (folksonomies), les classifications étudiées par l'auteur étant caractérisées notamment par leur clôture. 40

L'approche chronologique

On peut, enfin, simplement passer en revue les différentes formes de classification élaborées tout au long de l'histoire de la pensée selon l'ordre chronologique. C'est ce que propose Claude-Michel Viry dans cet ouvrage. Quel voyage ! Que d'escales ! Certes, celles-ci sont plutôt courtes, rapides, mais elles sont toutes contextualisées au fil de la traversée sinueuse quoique globalement rectiligne, passant l'un après l'autre les quatre temps que l'auteur prend soin de délimiter. 41

Une classification, rappelle l'auteur après Viviane Couzinet [6], révèle toujours la *Weltanschauung* de son concepteur, c'est-àdire sa vision du monde, son idéologie. D'où l'extrême importance de la contextualisation, même en termes généraux. Les quatre périodes que délimite l'auteur sont classiquement celle d'un monde clos cadencé par un temps cyclique (jusqu'à l'antiquité gréco-latine), celle d'un monde toujours clos mais rythmé par un temps linéaire et messianique (V^{e}-XVIe siècles), celle d'un monde infini rythmé par un temps linéaire ouvert (XVIIe-XIXe siècles) puis celle d'un monde infini rythmé en accélération par un temps linéaire asservi par la technique (depuis le XIXe siècle). Un chapitre propose une incursion dans les civilisations « extra-occidentales », balayant la période qui va du IXe jusqu'au XVIIIe siècle (Byzance, monde arabo-persan, monde juif, mais aussi Chine, Inde et Japon). Bref, tout le monde est convoqué, pour une analyse 42

ou juste une présentation, voire une simple mention [7].

L'ordre chronologique est en lui-même contextualisateur. Reste qu'il faut quelquefois pratiquer des raccourcis historiques pour la bonne compréhension du sujet. Aussi l'auteur n'hésite-t-il pas à enjamber les siècles, comme lorsqu'il marque la reprise - inversée - de Bacon par Dewey. L'auteur ne se contente pas de présenter dans l'ordre les classifications qui ont marqué l'histoire de la pensée. Une riche réflexion de fond sur les nombreux problèmes que pose la classification en général et des classifications particulières s'active sous la revue historique. 43

La seconde partie de l'ouvrage constitue une grande annexe, exposant 55 classifications, du plan d'études propédeutiques de Thierry de Chartres (XIIe) à la liste des sections du Conseil national des universités (1995). Nous saurons gré à l'auteur d'avoir rassemblé et de mettre ainsi à disposition des étudiants et des professionnels de tels documents. Suivent une bibliographie, l'index des noms de personnes puis celui des titres d'œuvres [8]. 44

L'ouvrage de Claude-Michel Viry représente sans conteste un excellent outil de travail pour qui veut s'attacher à la problématique de la classification et fouiller l'histoire des classifications des savoirs, du point de vue de l'organisation de l'enseignement aussi bien que de celui de la bibliothéconomie. 45

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 46

bruno.richardot@univ-lille1.fr 47

Notes

[1] *Genèse*, 2, p. 19 et suiv.

[2] *L'Iliade*, II, p. 484 et suiv.

[3] *La psychologie de l'intelligence* (1947), par exemple

[4] « De quelques formes de classification - contribution à l'étude des représentations collectives ». *Année sociologique*, 6, (1901-1902), p. 1-72.

[5] Éric de Grolier, « Taxilogie et classification. Un essai de mise au point et quelques notes de prospective », *Bulletin des Bibliothécaires de France*, 33, 6 (1988), p. 468-489.

[6] Viviane Couzinet. « Organisation de la connaissance : dimensions idéologiques des classifications », 2006, École d'été GDR Tic et société [document non publié]

[7] L'index des noms permet d'évaluer le nombre d'auteurs présentés (environ 500) et, surtout, complète utilement, avec l'index des titres d'œuvres citées, l'ordre chronologique qui préside au déroulement de ce *Guide*. On regrettera seulement que cet index des noms ne pointe que l'entrée principale concernant chaque auteur. On sait en effet que les accès secondaires et les chemins de traverses sont souvent semés d'indications significatives…

[8] Plus de quatre-cent œuvres sont citées.

Mis en ligne sur Cairn.info le 25/09/2014
https://doi.org/10.3917/docsi.513.0081

Vos recherches avec Google, Bruno-Bernard Simon, Paris : Éditions Klog, 2014. - 162 p. – ISBN 979-10-92272-01-7 : 18 €

Un ouvrage indispensable, complément de net recherche

À l'heure où la pieuvre de Montain View étend sur le monde contemporain ses tentacules toujours plus nombreuses, toujours à la fois plus massives et plus affinées, il est bien vu de revenir au cœur d'activité de Google : la recherche d'information. C'est ce que propose Bruno-Bernard Simon avec cet ouvrage appelé à connaître un grand succès. Sans que son propos ne se dilue de quelque façon que ce soit, l'auteur s'adresse dans le même mouvement aux internautes, aux professionnels de l'information, de la documentation et des bibliothèques, mais aussi aux formateurs. 28

Après une contextualisation rapide, l'auteur commence par expliquer le fonctionnement du moteur de recherche après avoir campé le décor historique. Dans le même mouvement, la stratégie de la firme Google est exposée tant sa compréhension est capitale : « *Google, sans être directement opposé aux professionnels de l'information, ne les aide pas pour autant. Le constat est sans appel et il faut le garder à l'esprit. Cette assertion ne reflète pas un réflexe anti-Google basé sur de mauvaises raisons émotionnelles : Google est un outil puissant et pertinent mais il n'est pas neutre. Il est donc aussi important d'en connaître le fonctionnement technique que la stratégie pour mieux l'utiliser.* » (p. 54). 29

Le chapitre suivant consiste en un passage en revue systématique de tous les gestes qui permettront au lecteur de « maîtriser » l'outil, c'est-à-dire de profiter à plein régime de la puissance de ce moteur hors norme. Cela va de l'agencement des mots dans la requête à l'analyse statistique des requêtes (Google Trends), en passant par la syntaxe propre à Google, l'utilisation du Googles, le décryptage de la page de résultats (la fameuse SERP), etc. Les différents « services » proposés par Google sont ensuite rapidement présentés (Livres, Actualités, Alertes et Scholar). 30

Fort de l'idée qu'il est inconcevable d'enseigner la recherche d'information sans en passer par Google, l'auteur, formateur lui-même, propose quelques éléments de réflexion pédagogique ainsi que quelques « pistes de formation ». Que l'auteur soit formateur, on le devine à la lecture ! Pas moins de 77 figures illustrent un propos tout didactique. 31

Reste que la force pédagogique de la démarche de l'auteur réside peut-être surtout dans le fonctionnement de l'attelage maîtrise technique/vigilance stratégique évoqué plus haut : précision technique sans perception stratégique (la sienne propre mais aussi celle de l'outil) n'est que ruine… 32

Écrit d'une plume trempée dans la même encre que l'ouvrage de Véronique Mesguich et Armelle Thomas, l'ouvrage de Bruno-Bernard Simon est un très utile et tout à fait indispensable complément à *Net recherche 2013* - bien évidemment présent dans la bibliographie ramassée (34 réf.) qui clôt l'ouvrage.

Analyse de **Bruno RICHARDOT**

bruno.richardot@univ-lille1.fr

Guide pratique de la veille, Corinne Dupin, Paris : Éditions Klog, 2014. – 122 pages. – ISBN 979-10-92272-00-0 : 18 €. Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google… Outils et astuces pour le professionnel, Xavier Delengaigne, 2e édition. – Paris : Eyrolles, 2014. - 299 p. – (Accès libre). – ISBN 978-2-212-13945-7 : 19,90 €

Méthodes et outils pour la veille : deux ouvrages complémentaires

Avec son ouvrage, Corinne Dupin nous offre un *Guide pratique de la veille*. Mieux, c'est un *vade mecum* pour tout professionnel voulant pratiquer la veille avec assurance ! Et Dieu sait si le professionnel ne devra jamais s'en départir ! Car « *la dynamique et la pérennité d'un dispositif de veille ne sont jamais acquises* », comme dit sagement l'auteure. En moins de 120 pages, elle nous conduit de l'analyse du monde actuel dans sa dimension informationnelle à la problématique de la valeur ajoutée, en passant bien sûr – et c'est le cœur de l'ouvrage – par les étapes classiques de la pratique de la veille. 48

Pas question d'énumérer ici les chapitres. Le sommaire et l'introduction sont en ligne (sous Calaméo). Je me contenterai de pointer, d'une part, l'ancrage concret d'où la méthodologie se déploie. En effet, il n'est pas un geste qui ne soit d' abord celui de l'entreprise. Conçu et rédigé par une professionnelle de l'information et de la documentation, ce guide s'adresse bel et bien d'abord aux documentalistes en entreprise, qu'ils soient rattachés au service marketing, au service communication ou à quelque autre instance. Ceci dit, et c'est le second point, la méthodologie est si clairement exposée que tout le monde y trouvera les règles du jeu qui permettront même au débutant de concevoir, organiser, faire fonctionner et perfectionner un dispositif de veille. Les experts eux-mêmes y trouveront de quoi structurer une grille d'évaluation pour n'importe quel système de veille ! 49

Délibérément méthodologique donc, le travail de Corinne Dupin se formule très souvent sur le mode du questionnement opérationnel et s'illustre de schémas et tableaux. Globalement, la qualité d'écriture en fait un guide lisible par tous. Avec son ouvrage, Corinne Dupin nous offre vraiment un authentique *vade mecum* pour tout professionnel voulant pratiquer la veille avec assurance ! 50

De son côté, Xavier Delengaigne nous offre une seconde édition de son *Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google… Outils et astuces pour le professionnel*. La première édition date d'il y a deux ans et l'ADBS avait présenté l'ouvrage à l'époque. Je me permets d'y renvoyer le lecteur. Car que dire de plus, sinon remarquer que le contexte professionnel, quand on se met au niveau des outils, évolue très rapidement, bien plus vite que la méthode. En deux ans, le Web et la 51

boîte à outils qui permet de le fouiller ont évolué. En deux ans, les réseaux sociaux, notamment, se sont diversifiés, améliorés de certains points de vue. En deux ans, la « curation » a pris ses marques…

Présentant la première édition, je disais que le « *grand mérite [de l'ouvrage] est sûrement d'offrir un cheminement qui conduit des besoins aux outils, à l'inverse de cette satanée manie qui veut commencer par l'outil, répondant au comment avant même d'envisager le pourquoi* ». Cela reste bien sûr vrai pour cette nouvelle édition. Cela montre surtout comment cet ouvrage peut judicieusement s'articuler avec le guide présenté plus haut.

Analyse de **Bruno RICHARDOT**

bruno.richardot@univ-lille1.fr

La Recherche d'information dans les environnements numériques, Jérôme Dinet. Londres : ISTE Éditions, 2014. - 134 p. - (coll. Systèmes d'information, Web et informatique ubiquitaire). - ISBN (print) 978-1-78405-018-4 : 29 € ; ISBN (e-book) 978-1-78406-018-3 : 9,90 €

Une synthèse remarquable sur la recherche d'information du point de vue de l'humain

Les ouvrages sont pléthore qui décrivent le fonctionnement des moteurs de recherche et autres dispositifs utiles à la recherche d'information numérique. Le volume d'information accessible à tout un chacun croît de façon proprement exponentielle, à telle enseigne qu'on ne sait plus dénombrer aujourd'hui les pages web publiées. Reste, dit Jérôme Dinet, que ce qui évolue en parallèle, peut-être plus fortement, ce sont les « *rapports entre l'humain et l'information* ». D'où l'intérêt de faire le point sur cette question - ce que l'auteur fait en trois temps. 27

Tout d'abord, du point de vue de la psychologie ergonomique qui est le sien, il tente de situer la recherche d'information dans le champ scientifique, en pointant les difficultés qui surgissent dès lors que l'on veut cerner l'objet même. Cette tentative permet de comprendre le foisonnement sémantiquement complexe des études en IR (Information Retrieval) et la relative cacophonie des études en IHM (interaction hommemachine), d'articuler interaction et navigation et, enfin, de mesurer les apports intéressants de l'économie, de l'informatique et de la robotique. 28

Le second temps propose au lecteur une revue des principales modélisations de la recherche d'information, des précurseurs (travail des chercheurs en sciences de l'information et de la communication sur la notion de pertinence) à l'auteur lui-même (lorsqu'il « détourne » le Landscape Model de Van den Broek). Cette revue de modèles se clôt sur la question du statut même de l'activité de « recherche d'information ». 29

Le troisième et dernier temps, qui constitue la majeure partie de l'ouvrage, est celui de la promotion de l'approche psychoergonomique de la recherche d'information, approche relativement récente dont l'auteur se fait le chantre. 30

Après avoir montré comment une telle approche permet l'adaptation des dispositifs sociotechniques aux usages, grâce à l'analyse des difficultés et à l'anticipation des besoins, l'auteur déplie les différentes dimensions de la recherche d'information selon le spectre psycho-ergonomique : dimensions cognitive, motrice, culturelle, sociale et affective. Et c'est bien la prise en compte de l'interaction entre ces différentes dimensions qui fait tout l'intérêt de cette approche. 31

En appui sur un corpus de plus de 350 références, Jérôme Dinet nous livre ici une synthèse riche et d'une lisibilité remarquable sur la recherche d'information du point de vue de l'humain. Qui veut s'initier à l'approche psycho-ergonomique et comprendre ce qu'elle apporte à la réflexion méthodologique et scientifique sur les comportements engagés dans la recherche d'information dispose ici d'un outil puissant. 32

Par ailleurs, on aura compris l'intérêt épistémologique de l'entreprise : les croisements scientifiques et méthodologiques sont en cet ouvrage les ferments d'une compréhension de la complexité humaine. 33

Enfin, les documentalistes et autres professionnels de l'information et de la documentation, souvent confrontés aux difficultés d'apprentissage de la méthodologie de la recherche d'information rencontrées par leurs publics, trouveront dans l'ouvrage de Jérôme Dinet non pas un manuel pratique, mais de quoi nourrir leur réflexion didactique et pédagogique, en toute autonomie. 34

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 35

bruno.richardot@univ-lille1.fr 36

Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces. Sous la dir. de Marie-Françoise Bisbrouck ; préf. d'Anne Verneuil et Christophe Péralès, N^elle^ édition. – Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2014. – 437 p. + un disque. – (Bibliothèques, ISSN 0184-0886). – ISBN 978-2-7654-1429-2 : 69 €

« Faire de la bibliothèque nouvelle un organisme vivant en osmose avec les usages »

C'est un fait que l'innovation se déploie très souvent au sein d'un dialogue, dialogue de points de vue, dialogue de méthodes, dialogue de métiers, dialogue de compétences… L'éclosion des nouveaux espaces bibliothécaires ne saurait démentir ce constat et Marie-Françoise Bisbrouck, dans l'avant-propos de cette nouvelle édition de *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, insiste sur ce point. 1

Par ailleurs, il est clair que l'innovation spatiale a un impact fort sur les pratiques professionnelles et, partant, sur les métiers mêmes de la bibliothèque. La fonction de médiation ne serait-elle que la seule, au cœur de la bibliothèque d'aujourd'hui, l'impact serait déjà énorme. Les jours sont comptés du magasinier qui attend l'usager derrière sa banque de prêt. Tout est mouvement, fluidité, circulation, qu'il s'agisse du savoir, des documents, des usagers ou des professionnels. Et la mission de l'espace bibliothèque est de proposer l'aisance nécessaire à cette circulation - qui doit être efficace, c'est-à-dire productrice de savoirs, d'échange de savoirs. À l'usager de s'approprier cet espace ; au professionnel de faciliter cette appropriation. On comprendra donc que le soin apporté au bâti et à l'aménagement d'un tel espace est primordial. On entre ici dans une dialectique serrée entre le dur et le mou (on pourrait parler de souple, de flexible, de vivant…) - où le premier doit, dans sa dureté même, permettre toute expression du second, qu'elle soit prévue ou imprévisible à ce jour. Il faut finir par insuffler la possibilité d'une respiration qui fera de la bibliothèque nouvelle un organisme vivant en osmose avec les usages qui peuvent l'habiter. Bref, il faut parvenir à rendre la vie possible dans la bibliothèque, dans ses débordements et ses contournements possibles. 2

La lame de fond que représente la création des learning centers pointe un usage ancestral mais de plus en plus affiché de la bibliothèque universitaire. La fonction Formation devient un des éléments-clés de la fonction Médiation. Et quand on sait que, depuis plus de vingt ans, la formation se qualifie de multiples façons 3

(formelle, informelle, non formelle, autodirigée, etc.), on comprend l'enjeu de la configuration de la bibliothèque. La pédagogie inversée accroît l'importance du rôle de la lecture préalable au face à face pédagogique, alors que la pédagogie par projet doit proposer aux étudiants des lieux de travail collectif voire collaboratif, en groupes de taille variable. Enfin, l'avènement du presque-tout-numérique, y compris pédagogique, impose quelques contraintes physiques qu'il s'agit de respecter voire d'anticiper si l'on veut optimiser le potentiel d'usages que représente la bibliothèque quant à l'apprentissage et à l'appropriation des savoirs.

Jean-Philippe Accart a présenté dans ces colonnes la première édition de l'ouvrage (*Doc-SI*, n°1, 2012). Loin de moi l'idée de ne pas renvoyer le lecteur à cette présentation. Reste à pointer les nouveautés de la présente édition qui, comme la précédente, propose à la fois des éléments de réflexion sur la question des espaces et des présentations d'expériences et de réalisations. 4

Ainsi, trois textes ne sont plus imprimés mais disponibles en PDF sur le CD-Rom qui accompagne le volume et qui contenait déjà une série d'éléments techniques et descriptifs. Il s'agit par exemple de la préface de Daniel Renoult, remplacée dans la nouvelle édition par un dialogue entre deux professionnels de la bibliothèque, Anne Verneuil et Christophe Péralès. Globalement, l'édition est plus importante (une soixante de pages), quelques textes laissant la place à de nouvelles contributions. 5

Assurément, comme disait Michel Mélot (*BBF*, n°3, 2011), « *un livre qui* [fait] *date et que tout bibliothécaire, apprenti ou vétéran, doit avoir lu, d'un bout à l'autre de ses [437] pages chargées de tout ce qui fait question dans les bibliothèques d'aujourd'hui* ». 6

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 7

bruno.richardot@univ-lille1.fr 8

Économie du savoir : dossier, Jean-Pierre Bouchez, Corinne Baujard, Claire Duchesne, Nathalie Gagnon, N° de *Savoirs*, 2014, n°34. – ISBN 978-2-343-03181-1 : 13 € (diffusion L'Harmattan)

Une synthèse complète sur l'économie du savoir

38 Qui veut savoir rapidement ce qui s'est dit de l'économie du savoir sera ici comblé. L'auteur nous livre une authentique synthèse bibliographique ou plutôt documentaire : sur un fonds de 80 références ne sont mobilisées que les idées et les informations qui permettent à l'auteur de la synthèse d'étayer et d'illustrer la problématique qui est la sienne.

39 Cette problématique, nous la connaissons : Marie-France Blanquet en a fait état lorsqu'elle présentait pour *Doc-SI* [4] l'ouvrage que Jean-Pierre Bouchez publia en 2012, *L'économie du savoir : construction, enjeux et perspectives*. De cet ouvrage, la présente note de synthèse reprend, d'une part, la seconde partie, intitulée « Un nouveau régime de croissance autour de l'économie de la connaissance et de l'innovation » (p. 147-230), en en condensant drastiquement le propos et, d'autre part, la conclusion (p. 353-362).

40 L'auteur commence par exhiber ce qu'il appelle les « *composantes de l'économie du savoir* », c'est-à-dire le savoir, les finances, les nouvelles technologies de l'intellect et le territoire, autant de pôles dont les « *liaisons interactives* » produisent la « *dynamique de l'économie du savoir* ». Dans ce fonctionnement apparaissent assez nettement les antagonismes entre le pôle du savoir et celui des finances, au sein d'une relation « *globalement asymétrique* » qui débouche fatalement sur la privatisation et la « *marchandisation excessive du savoir* », dit l'auteur, avec la captation et la codification des connaissances, la propriété intellectuelle étant qualifiée de dispositif ambivalent où le brevet finit par empêcher l'innovation.

41 Parmi les pistes évoquées pour libérer l'innovation, outre la nécessaire sanctuarisation des dépenses publiques d'investissement en R&D et en éducation, l'auteur revient à un concept forgé par l'économiste néoclassique Paul A. Samuelson au milieu des années cinquante, celui de « bien public mondial ». Un bien public satisfait en même temps à deux exigences : celle de « non rivalité » (bien inépuisable, sa consommation par un usager ne réduisant pas la

consommation par les autres) et celle de « non exclusion » (bien dont l'accès n'est pas soumis à condition, d'où sa gratuité notamment). Le fameux rapport publié par la PNUD en 1999 (*Global public goods*) mettait le savoir au rang des biens publics mondiaux…

Qui veut savoir rapidement ce qui s'est dit de l'économie du savoir sera ici servi. Mais qui veut se poser les bonnes questions au sujet du savoir et de son économie pourra poursuivre sa route avec Jean-Pierre Bouchez, par exemple en lisant son ouvrage de 2012. Et, comme disait Pierre Caspar, éditorialiste de la livraison de *Savoirs*, « *face à l'amplitude et à la complexité de cette analyse, nous pouvons nous demander ce qui peut avoir un impact direct sur nous ; en particulier lorsqu'on exerce les " métiers du savoir" chers à Jean Pierre Bouchez* ». 42

Les documentalistes et autres gestionnaires de l'information ne sont-ils pas des professionnels du savoir, ces « *piétons du savoir* » dont parlait Serge Cacaly il y a trente ans [5] et dont Suzanne Briet revendiquait haut et fort la teneur intellectuelle du métier il y a plus de soixante ans ? 43

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 44

bruno.richardot@univ-lille1.fr 45

[4]
http://www.adbs.fr/l-economie-du-savoir-construction-enjeux-et-perspectives-jean-pierre-bouchez-preface-de-bernard-ramanantsoa-133935.htm?RH=ACCUEIL

[5]
« Les piétons du savoir : la profession de documentaliste en France aujourd'hui ». Compte rendu de l'enquête sur la situation des documentalistes en France en 1984. Documentaliste-Sciences de l'information, 1985, vol. 22, n°6, p. 208-215

Chercher n'est pas trouver : outils, méthodes et stratégies à l'usage de ceux pour qui l'information compte, Pierre-Yves Debliquy, Liège : Edi.pro, 2015. - 272 p. - ISBN : 978-2-87496-244-8 : 29 € TTC

L'intelligence économique au service des entreprises

44 Pierre-Yves Debliquy se pose la question de la recherche d'information sur le Web depuis que l'accès à ce dernier n'est plus confidentiel. Voilà vingt ans en effet qu'il arpente les fils de la Toile pour exercer son activité de veilleur puis, depuis une dizaine d'années, d'accompagnateur de petites et moyennes entreprises dans leurs pratiques d'« intelligence stratégique ». En fait d'intelligence, il s'agit bien d'intelligence économique comme il se dit plus souvent. L'auteur emploie son expression par belgicisme peut-être, par esprit corporate pourquoi pas (il est « conseiller en intelligence stratégique » de l'Agence liégeoise de développement économique), de toute façon pour marquer la justification en même temps que la finalité de toute recherche d'information pour les entreprises qu'il côtoie : l'intelligence économique est par nature stratégique.

45 Reste qu'une telle finalisation n'a pas permis à l'auteur de distribuer son propos le long d'un fil conducteur. Il a pris le parti de « *favoriser une lecture fractionnée* » de son ouvrage. Les séquences sont courtes, comme autant de post-it répondant à chaque fois à une question précise, parfois ténue, à charge pour le lecteur de reconstituer le puzzle dont il a besoin pour engager sa recherche d'information stratégiquement utile. L'auteur compare la connaissance que le décideur doit posséder de l'environnement de son entreprise à un puzzle que la recherche d'information permettra d'assembler. Il en va ainsi de cet ouvrage.

46 Ce dernier comporte sept chapitres. Après avoir calé l'orientation globale de son propos dans la problématique de « l'intelligence stratégique au profit de la PME », l'auteur nous invite à « *bien comprendre le Web* ». Puis on entre dans le vif du sujet, à savoir la recherche d'information : questions stratégies et méthodes d'abord, outils et méthodes « *pour bien utiliser les moteurs de recherche* » ensuite. Les chapitres suivants nous emmènent du côté de l'outillage propice à la recherche d'information et à son traitement, promouvant l'usage des « *cartes mentales au service de l'intelligence économique* », proposant une panoplie d'« *outils de management*

modernes », présentant pour finir d'« *autres outils utiles de la boîte à outils de l'intelligence économique* ».

L'ouvrage est copieux (323 p.) et la lecture sinueuse, fractionnée comme dit l'auteur, sans linéarité thématique ni progression didactique. Les « sujets » traités sont ainsi éparpillés au gré des « post-it ». Aussi regrettera-t-on l'absence d'un *index rerum* qui eût permis au lecteur d'entrer rapidement dans le vif du propos utile, de trouver habilement ce qu'il cherche parce qu'il en a besoin. 47

C'est que l'ouvrage n'entend pas cibler un lecteur particulier. L'auteur le veut « accessible à tous ceux qui veulent progresser dans le domaine de la recherche d'information, aux entrepreneurs, chercheurs, étudiants… quels que soient leur profil ou leurs niveaux techniques ». Soit. Mais il est clair que chacun n'y trouvera pas le même intérêt. L'entrepreneur y piochera les pièces de sa boîte à outils et leurs modes d'emploi. Le documentaliste y lira, lui, de quoi comprendre, pour l'endosser, la posture qu'il doit adopter s'il souhaite accompagner l'économie en marche, de quoi revêtir le costume du « *cost killer* » dont parlait l'ADBS il y a maintenant plus de dix ans. 48

Parce que « chercher n'est pas trouver », cet ouvrage mérite d'être lu, qui propose « outils, méthodes et stratégies à l'usage de ceux pour qui l'information compte ». Restera ensuite à trouver ceux pour qui l'information ne compte pas… 49

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 50

bruno.richardot@univ-lille1.fr 51

Des bibliothèques populaires à la lecture publique, Sous la dir. d'Agnès Sandras, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014. – 544 p. – (Papiers). – ISBN 979-10-91281-56-0 : 42

Un ouvrage riche et passionnant sur la lecture publique

25

L'histoire des bibliothèques populaires n'est pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut, et notamment quand elles doivent amener à la lecture publique - ce qui est sûrement leur objectif le plus précieux. Plus de trente-cinq ans après *Les bibliothèques populaires* [3] de Noë Richter, un colloque « Les bibliothèques populaires d'hier à aujourd'hui » s'est tenu début juin 2014 à l'Arsenal (BnF), à l'initiative de la Bibliothèque des amis de l'instruction du IIIe arrondissement de Paris [4], afin d'exposer le renouveau des recherches sur les bibliothèques populaires. Un curieux paradoxe justifiait l'entreprise de Noë Richter : écloses aux XVIII-XIXes siècles, les bibliothèques populaires vont favoriser l'émergence de la lecture publique dans la première moitié du XXe siècle, alors même qu'elles s'éteignent progressivement mais, surtout, que les historiens les boudent, voire oublient leur existence. Dans le direct prolongement de l'entreprise de Noë Richter (et de celle, contemporaine, de Jean Hassenforder qu'on oublie trop rapidement), un travail historien minutieux s'est engagé au plus près des archives locales, aujourd'hui de plus en plus accessibles en ligne. Ce travail permet de restituer les contextes, conflictuels ou apaisés, où les bibliothèques populaires ont pris leurs marques socioculturelles et sociopolitiques.

26

L'ouvrage dirigé par Agnès Sandras accompagnait le déroulement du colloque de 2014. Il en constitue les actes, enrichi de quelques articles. Rassemblant vingt-cinq contributions pour une vingtaine de contributeurs (historiens, sociologues, bibliothécaires et conservateurs des bibliothèques mais aussi jeunes doctorants et chercheurs confirmés), il comprend cinq parties. La première situe les enjeux et les difficultés de l'accès au livre au XIXe. La deuxième propose quelques études autour des Bibliothèques des amis de l'instruction. La troisième met en lumière les avancées culturelles et éducatives des bibliothèques populaires, toujours au XIXe siècle. La quatrième partie nous emmène à l'étranger visiter l'histoire des bibliothèques populaires anglaises, belges et argentines. La dernière partie négocie le passage du XIXe au XXe siècle - ce que quelques contributions des parties précédentes proposaient quelquefois. Une bibliographie indicative (plus de 80 références) invite à la lecture historienne. Enfin, un index des noms de personnes, lieux et institutions suit la liste des auteurs et celle des illustrations.

Si l'histoire de la bibliothèque populaire n'est pas un long fleuve tranquille, force est de constater avec joie que la lecture de l'ouvrage se pratique telle la descente d'un fleuve. On se laisser porter par les textes introductifs d'Agnès Sandras (une introduction générale puis une introduction à chaque partie), textes résultant d'une remarquable problématisation et d'une densité réflexive nourrissante. Descendant le fleuve, libre au lecteur de décider ou non une escale, de s'arrêter dans un de ces nombreux espace/temps qui habitent l'une et l'autre rives. De telles escales l'entraîneront en des contrées trop méconnues de la lecture publique et pourtant si riches de problématiques fondamentales. 27

En ces temps où la technologie et la matérialité en général encombrent notre capacité de réflexion, l'ouvrage (comme le colloque qui le justifie) est salutaire. Sa lecture ne peut qu'ouvrir notre regard, au-delà de l'horizon imposé de la technique et hors du tempo de sa course effrénée à l'innovation à tout prix, sur des interrogations où l'humain se dessine et où la société se pense en humanité. Peut-être la question fondamentale de l'ouvrage est-elle celle-ci : que reste-t-il de « populaire » dans ce qu'on appelle aujourd'hui la lecture publique ? Sortons de cette « *connotation univoque et péjorative* » de l'étiquette « populaire » dont parle Agnès Sandras ! Osons placer la bibliothèque dans la stricte perspective éducative et culturelle ! Relisons, une fois encore, Noë Richter quand, installant la bibliothèque dans l'orbite de l'éducation permanente, il voulait comprendre l'enchaînement qui conduit de la lecture populaire à la lecture publique [5]. Relisons Richter et inversons l'enchaînement : comment la bibliothèque favorise-t-elle le passage de la (simple) lecture publique à la lecture populaire ? Personne ne niera la perspective éducative de la bibliothèque. Elle est comme ancrée dans notre culture. Mais qui va jusqu'au bout du traitement de cette question ? Qui va poser la distinction, fondamentale, entre public et non public, et proposer une stratégie sociale pour faire venir à la lecture celles et ceux qui n'y ont pas objectivement accès, celles et ceux qui n'ont pas même idée de ce « *plaisir incommensurable de la lecture* » vanté par Agnès Sandras ? Relisons, par exemple, ces *Regards neufs sur la lecture* que posaient dès 1949 Geneviève Cacérès [6] et avec elle tout peuple et culture ! Ces regards brillent encore ! 28

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 29

bruno.richardot@univ-lille1.fr 30

NOTES

[3] Noë Richter, Les bibliothèques populaires, Paris, Cercle de la librairie, 1978.

[4] Cette bibliothèque serait la dernière « bibliothèque populaire » encore existante (cf. http://bai.hypotheses.org).

[5] Noë Richter, Bibliothèques et éducation permanente. De la lecture populaire à la lecture publique, Bibliothèque de l'Université du Maine, 1981.

[6] Geneviève Cacérès, Regards neufs sur la lecture, Éditions du Seuil, 1949. Une édition augmentée est parue en 1961, avec la collab. de Joffre Dumazedier, Georges Jean et Jean Hassenforder.

Grandir connectés. Les adolescents et la recherche d'information, Anne Cordier, Caen : C&F Éditions, 2015. – 303 p. – (Les enfants du numérique). – ISBN 978-2-915825-49-7 : 25 €

« Une parole adolescente superbement restituée »

26 *Imaginaires, représentations, pratiques formelles et non formelles de la recherche d'information sur Internet : le cas d'élèves de 6e et de professeurs documentalistes.* Tel est le titre de la thèse en Sciences de l'information et de la communication qu'Anne Cordier a soutenue à l'université de Lille3 en 2011 [1]. L'ouvrage, publié en 2015 et que nous lisons aujourd'hui, en est un prolongement attendu. Il est intitulé *Grandir connectés. Les adolescents et la recherche d'information*. Le champ d'investigation s'est élargi : on passe des collégiens de 6e aux adolescents, qu'ils soient collégiens ou lycéens. L'écriture ne vise plus le même lecteur : on passe des membres du jury de thèse au public composite des parents, enseignants, professionnels de l'information et de la documentation et autres médiateurs. Le propos aussi a changé : il s'est à la fois allégé et élargi. On est passé de l'établissement d'un réseau d'hypothèses à consolider puis à éprouver à la relation quasi narrative d'une réflexion personnelle sur les pratiques sociales et éducatives. On est passé du « nous » académique au « je » personnel.

27 Le grand intérêt de cet ouvrage - en même temps que le grand plaisir de le lire - réside à coup sûr dans la restitution des paroles adolescentes. On entend les adolescents parler, on les voit dialoguer, on devine le non verbal qui accompagne les paroles. La lecture nous incite quasiment au désir de dialogue avec eux. De là à ce que l'auteure devienne le porte-voix des adolescents, il n'y a qu'un pas qu'elle franchit, au risque de la confusion des rôles. La « cause des adolescents » [2] est ici portée par une adulte qui s'est investie très personnellement dans une mission tout à la fois sociale, scientifique et pédagogique. On est alors témoin d'une sorte d'exhibitionnisme obligé du « chercheur impliqué ». On a l'impression de se trouver devant le carnet de bord d'une recherche ethnographique « engagée », d'une exploration immersive où la chercheuse-actrice-formatrice devient vecteur, voire instrument de formalisation de pratiques (formelles, informelles), où la pensée praticienne se donne des allures d'écriture scientifique et la pensée scientifique des airs d'écriture praticienne.

28 Bref, l'ouvrage d'Anne Cordier place son lecteur dans l'inconfort d'un tiraillement

entre parole adolescente superbement restituée et structuration imposée par le regard de l'acteur qui restitue. Ce tiraillement, pour inconfortable qu'il soit, est vivifiant et fait germer dans l'imagination intellectuelle du lecteur comme des lueurs de compréhension des scènes adolescentes.

Au premier acte, les personnages principaux se présentent : la chercheuse et les adolescents avec leurs pratiques informationnelles sur le Net. Vient ensuite l'heure des « vérités et contre-vérités » sur ces pratiques qui - troisième acte - sont contextualisées dans l'environnement informationnel et social des adolescents en question dont - quatrième acte - les imaginaires et les pratiques d'information sur internet sont exhibés. Le tableau final nous propose de passer de l'analyse à l'action. Certes, aux actes précédents, des pistes d'action (notamment pédagogiques) étaient esquissées, voire dessinées comme en sous-texte. La trentaine de pages conclusives énoncent des pistes d'action tout en relativisant l'analyse qui y a conduit. Cela n'est pas sans réactiver la question du statut de l'ouvrage : recherche scientifique, narration réflexive, carnet de bord ethnologique, rapport d'exploration, bout de rechercheaction… Reste que, malgré l'inconfort vivifiant mentionné plus haut et bien qu'on reste sur sa faim quant à la profondeur attendue de l'analyse (par exemple sur les tensions entre comportements « spontanés » et comportements prescrits ou sur ce que les imaginaires adolescents font du « document » et de l'« information »), la lecture de l'ouvrage d'Anne Cordier est agréable et enrichissante, serait-ce uniquement pour le contact qu'il offre de la gent adolescente.

Analyse de **Bruno RICHARDOT**

bruno.richardot@univ-lille1.fr

NOTES

[1] https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00737637.

[2] Clin d'oeil manifeste à Françoise Dolto.

Utiliser Wikipédia comme source d'information fiable, Guy Delsaut, Bois Guillaume (76230) : Éditions Klog, 2016. – 182 p. - ISBN 979-10-92272-12-3 : 20 €

Un indispensable bien commun en devenir

41 L'encyclopédie polyglotte et collaborative Wikipédia avait tout juste cinq ans, Guy Delsaut posait déjà la question [5] de sa fiabilité en tant qu'encyclopédie. Du moins entreprenait-il de répondre aux « *nombreux détracteurs qui* [...] *reprochent* [à Wikipédia] *de ne pas être fiable* ».

42 L'entreprise est d'importance dans la mesure où un « *ouvrage qui traite ou prétend traiter de toutes les sciences* », voire un objet qui prétend consigner « *la connaissance de tout ce que l'homme peut savoir* », comme disait Paul Otlet (*Traité*, §241.221), ne saurait tromper son monde. Du temps des encyclopédies médiévales, la question ne se posait pas ainsi. L'*imprimatur* suffisait à certifier la fiabilité, c'est-à-dire la conformité au dogme.

43 Depuis lors, l'humanité a appris à se passer de la caution ecclésiastique pour ne se fier qu'à la cohérence interne du système des vérités construites selon les règles de la raison (« *l'arbre de la philosophie* » de Descartes, « *l'arbre généalogique encyclopédique* » de D'Alembert, la « *cohésion intime* » dont parlent les auteurs de la *Grande Encyclopédie*, etc.). Mais qu'il s'agisse de l'œuvre pilotée par Diderot et D'Alembert ou de celle pilotée par Dreyfus et Berthelot, les auteurs sont de fait membres d'une société savante reconnue en tant que telle. Pour faire partie d'une entreprise de publication scientifique, notamment en tant qu'auteur, il convient d'être coopté et/ou de se soumettre à une « évaluation par les pairs » (*peer review*). Le comité de lecture préalable - quels que soient sa dénomination, sa structure, son fonctionnement et sa justification (publication dans une revue ou dans une collection, contribution à un colloque ou à ouvrage collectif, etc.) -, s'impose quand la recherche scientifique veut accéder à la visibilité. Ce comité de lecture est censé évaluer la validité et la conformité de l'écrit soumis aux canons de la recherche scientifique, canons eux-mêmes édictés par la communauté scientifique. Par ailleurs, les membres les plus gradés ou reconnus de cette communauté pilotaient des collections chez les éditeurs… Point besoin de mobiliser les thèses d'un Foucault ou d'un Bourdieu. On comprendra aisément qu'on est là dans un dispositif clos où il faut être introduit à un « titre » ou à un autre.

Mais vint le Web, qui se socialisa très vite pour permettre notamment la publication collaborative en ligne (wiki). Dans l'émergence d'un nouvel ordre de production et d'édition est née Wikipédia, où le principe d'ouverture (cf. l'*open source*) préside à la construction de l'encyclopédie et donc de la connaissance. « *À savoir que, dans un projet libre et utilisable gratuitement par tous, n'importe qui peut collaborer en apportant une pierre à l'édifice. La somme des contributions, même les plus modestes, aboutit à une encyclopédie en ligne complète.* » [6] On comprendra aisément le malaise immédiat des producteurs (détenteurs) de savoirs patentés. L'accusation de non fiabilité fut une réplique dont la force était à la mesure conjuguée du succès public de l'entreprise collaborative et du sentiment de dépossession chez de nombreux scientifiques et universitaires, sentiment d'autant plus violent que Wikipédia devenait progressivement un incontournable gisement d'informations [7] - ce qui pourrait nous entraîner vers un autre sujet : le plagiat académique. 44

En 2013, l'auteur tentait (osait ?) une comparaison entre la version francophone de Wikipédia et la version en ligne de l'*Encyclopædia Universalis* [8]. Conclusion ? La première est une encyclopédie libre, ouverte (Creative commons à tous les étages), gratuite, actualisée en permanence et facile d'accès. De son côté, la seconde est une encyclopédie propriétaire (domaine du *copyright* à tous les étages), fermée (auteurs sélectionnés), coûteuse, avec « *recul face à l'actualité* » et quelquefois difficile d'accès. D'autres études comparatives ont été publiées, fournissant peu ou prou les mêmes éléments de constat, ce qui n'empêche que, comme dit Guy Delsaut, « *nous avons une encyclopédie dont la conception est et restera sans doute toujours contestée* ». 45

En ce début 2016, l'auteur nous propose de faire le point sur « *Wikipédia comme source d'information fiable* », comme pour en finir avec cette problématique et nous faire partager sa grande expérience de contributeur. Très pédagogiquement, il construit la représentation que l'on peut se faire de Wikipédia, posant la définition d'« encyclopédie » puis présentant Wikipédia et ses différents niveaux (page d'accueil, articles, portails, catégories.., etc.), pour enfin dresser un état sans concession des reproches qu'on adresse trop facilement à l'encyclopédie collaborative. La majeure partie de l'ouvrage (les chapitres 2 et 3, soit 113 pages) est consacrée aux « erreurs » de Wikipédia, à leur origine, et à la façon de les repérer et de « vérifier l'information ». Ces pages pourraient à coup sûr servir d'introduction (partielle certes) à l'écriture scientifique. Des enseignants du supérieur ne proposent-ils pas à leurs étudiants d'enrichir des articles de l'encyclopédie concernant leur discipline (physique, informatique, etc.) ? Il est clair qu'inciter les étudiants de haut niveau à entrer en Wikipédia ne peut qu'augmenter la confiance qu'ils placent dans le projet collectif, notamment par la prise de conscience des règles communautaires. Gilles Sahut n'a-t-il pas constaté la même évolution positive de la confiance envers l'encyclopédie chez les jeunes 46

lycéens contributeurs encadrés par leurs enseignants et rencontrés pour les besoins de son enquête ? [9]

Pour conclure, l'auteur revient sur la question que pose le titre de son ouvrage, celle de la fiabilité de Wikipédia. Les éléments de réponse qu'il propose se placent sur le registre très positif de l'amélioration continue de la qualité de l'encyclopédie collaborative, par quelques recommandations concernant son fonctionnement même. 47

« *Pierre angulaire* [...] *de la Bibliothèque* » parce que « *lien entre tous les livres* », comme disait Paul Otlet (*loc.cit.*), l'encyclopédie trouve avec Wikipédia une fonction tout à fait particulière qui en fait la promesse d'être un indispensable bien commun, c'est-à-dire « mundanéen ». 48

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 49

bruno.richardot@univ-lille1.fr 50

NOTES

[5] Dans un article publié par les Cahiers de la documentation, 2005, n°4, p. 13 sqq.

[6] Wikipédia et ses controverses www.scriptol.fr/web/wikipedia.php.

[7] Voir l'usage qu'en fait Google avec son moteur de recherche (ou plutôt moteur de réponse comme dit Olivier Andrieu (www.abondance.com)).

[8] Toujours dans les Cahiers de la documentation, 2013, n°2, p. 52 sqq.

[9] Wikipédia, une encyclopédie collaborative en quête de crédibilité : le référencement en questions (thèse soutenue le 30 novembre 2015, Université de Toulouse, déposée dans HAL le 18 janvier 2016, soit trois jours après la publication de cet ouvrage : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01257207).

Le Plagiat académique. Comprendre pour agir, Michelle Bergadaà, Paris : L'Harmattan, 2015. – 228 p. – (Questions contemporaines). – ISBN 978-2-343-07531-0 : 24,50 €

Une synthèse pour l'action responsable

30 Qui dit « plagiat universitaire » dit Michelle Bergadaà – et réciproquement et depuis longtemps.

31 Tout semble commencer en 2004, avec le fameux appel du 31 mars [6] qui commence par ces phrases : « *Chers collègues, chers étudiants, chers amis, Un point me préoccupe ; j'ai besoin de votre aide.* ». Plus loin, « *Internet : un fabuleux espoir pour la connaissance et un immense risque de souffrance. J'assume. Je suis responsable d'avoir laissé mes étudiants jouer au « Lego » de la connaissance sur Internet sans guides moraux et spirituels. Que deviendront-ils dans la vie active ? Des joueurs de "Enron" et de "Parmalat" ?* ».

32 Un mois plus tard, un travail collectif s'organise et s'outille au sein de l'Université de Genève. Les échanges foisonnent qui finissent, au fil des mois et des années, par fertiliser la volonté collective de construire de la connaissance sur la question. Mais, dès mars 2004, les termes sont posés : on est dans l'action, c'est-à-dire la responsabilité (celle de l'enseignant, celle de l'étudiant) et la déontologie – qui ne s'impose pas mais se discute.

33 Les questions ne manquent pas. De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce que le plagiat ? Pourquoi et comment plagie-t-on ? Comment les enseignants vivent-ils le plagiat de leurs étudiants ? Que fait-on dans l'institution académique pour prévenir le plagiat ?

34 Début 2006, Michelle Bergada a co-signé une étude de la signification de « plagiat » et de « copié-collé » pour les étudiants eux-mêmes. L'enquête, démarrée en 2004, conclut à la caractérisation de cinq profils étudiants, du non plagieur au fraudeur, en passant par le bricoleur, le tricheur et le manipulateur. À chacun de ces profils correspond une appréhension nuancée de ce qu'est la « responsabilité académique ». On retrouvera cette typologie tout au long des travaux de l'auteure, jusque dans notre ouvrage (chapitre 3) où elle insiste sur la nécessité d'identifier le profil du plagieur avant d'entreprendre quoi que ce soit et de signifier les normes et les valeurs éthiques.

35 Du point de vue de l'institution universitaire, la question est celle de l'« intégrité académique ». Mais pas n'importe comment. Le rapport de 2008, *La relation*

éthique-plagiat dans la réalisation des travaux personnels par les étudiants [7], produit par la commission Éthique-Plagiat de l'Université de Genève que préside notre auteure, est clair sur ce point, précisant l'idée que la déontologie en la matière ne saurait s'imposer : « *Le* leitmotiv *de ce rapport est qu'il va* […] *nous falloir être créatifs pour imaginer, dans ce contact quotidien avec Internet, la mise en œuvre concrète de nos valeurs et de nos normes universitaires avec – et non contre – nos étudiants*. » Aussi bien le problème n'est-il pas de l'ordre du droit. Les douze pages de l'annexe 1 de notre ouvrage exhibe la « *difficile coordination* » entre le juridique et l'académique.

Reste que, comme disait l'auteure en 2011 [8], au sein des universités françaises, « *il revient à chaque enseignant d'assurer lui-même la lutte contre le plagiat et il n'y a pas de position commune, ni de règle systématique*. » 36

D'où cette saine croisade de Michelle Bergadaà et tous ses « collaborateurs » de la francophonie, lancée voici douze ans, armée d'un site web et tracée par de nombreuses publications – dont ce livre, qui fonctionne comme une synthèse pour l'action responsable. 37

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 38

documentation@tard-bourrichon.fr 39

NOTES

[6] www.responsable.unige.ch/top/newsletter/historique-de-nos-lettres.html#l1

[7] http://responsable.unige.ch/assets/files/RapportPlagiat_Unige2008.pdf

[8] http://cursus.edu/article/17495/michelle-bergadaa-plagiat-est-pas-encore/#.V15bILuLSM9

Connaissance totale et cité mondiale. La double utopie de Paul Otlet, Paul Ghils (dir.), Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan, 2016. - 312 p. – (Intellection). - ISBN 978-2-8061-0278-2 : 29,45 € (version PDF, EAN Ebook 978-2-8061-0831-9 : 24,99 €)

Un éclairage sur les articulations dynamiques entre deux pans de la pensée de P. Otlet

1 *Novam evolvere humanitatem - Meliorem exaltare civilisationem - Altiores cum rebus jungere ideas - Opus maximum instruere mundaneum* » [1]. C'est sur ces quatre impératifs que se referme le *Traité de la documentation. Le livre sur le livre* (1934).

2 Mais le *Traité* n'est pas près de se refermer vraiment. Tout d'abord, énonçant méticuleusement les ambitions qui sont encore les nôtres aujourd'hui, son texte travaille encore, nous travaille, nous les professionnels de l'information et de la documentation. Il nous porte et nous interroge à la fois, plus de quatre-vingt ans après sa publication aux Éditions Mundaneum, sises au Palais Mondial, à Bruxelles. Ensuite, le *Traité* n'est que l'une des pièces du puzzle, une pièce importante certes, mais en laquelle on ne saurait résumer l'œuvre de Paul Otlet. Le grand œuvre », ce n'est ni le *Traité de la documentation* ni l'*Essai d'universalisme* intitulé tout simplement *Monde* (1935).

3 Ce sont les deux à la fois, et encore davantage. Ces deux grands traités et tous les petits » écrits d'Otlet [2] pointent ensemble vers un espoir fou mais tenace, une sorte d'utopie régulatrice. L'utopie, écrit Paul Otlet, *est comme une hypothèse au sujet des rapports mutuels existant entre les choses, une hypothèse scientifique à vérifier expérimentalement et qui, vraie ou fausse, impose une direction et un programme aux recherches qui resteraient autrement fragmentaires* [...]. *Quand nous aurons des laboratoires consacrés à l'invention sociale, comme nous en avons pour l'invention technique, nous progresserons à pas de géants.* » [3]

4 Pour schématiser, disons que l'utopie d'Otlet est comme fondée sur deux axiomes : 1. les hommes doivent pouvoir s'entendre entre eux et vivre en paix au-delà des nations ; 2. la connaissance totale est possible qui aidera les hommes à dépasser l'émiettement du savoir. De là à faire de Paul Otlet un platonisant prônant le rôle fondamental de la connaissance universelle partagée dans l'élaboration et le maintien de la paix entre les hommes, il n'y a qu'un pas - qu'on aurait tort de ne

pas franchir. Reste qu'il n'est pas si aisé de repérer les sources où Otlet s'est abreuvé tout au long de sa vie. On saura gré à Paul Ghils de jeter quelques lueurs et de proposer quelques pistes dans sa propre contribution à l'ouvrage qu'il dirige [4].

Ceci dit, la force de Paul Otlet tient semble-t-il non seulement dans cette ténacité utopiste mais aussi dans un syncrétisme riche et puissant qui, précisément, rend difficile l'identification des sources philosophiques. Paul Otlet a su mettre au service de son utopie la somme de la réflexion humaine disponible au début du XXe siècle. Il porte en lui comme l'air du temps intellectuel et scientifique, de la plus Haute antiquité à ses contemporains immédiats. 5

Nul ne saurait, sans forfanterie, prétendre embrasser l'œuvre de Paul Otlet, tant le spectre de son activité fut large. La plus grande part de cette activité renvoie à des événements et à des situations de sa jeunesse. On peut en effet légitimement se demander si, par exemple, les propriétés familiales de l'île du Levant puis, surtout, de Westende n'ont pas déclenché le regard architectural et urbanistique de Paul Otlet. On pourrait évoquer aussi ses heures de bibliothèque en tant qu'élève, ou encore son appartenance à une famille industrielle d'une grande puissance coloniale. Plus globalement, Paul Otlet porte sur le monde un regard élargi : rien ne semble lui échapper, qu'il s'agisse de l'industrie, des bureaux, des associations, de la technologie, de l'éducation, des bibliothèques, de la presse, de la photographie et de l'image en général, de l'urbanisme, etc. Toute la littérature produite depuis quelques décennies invite à approcher quelques pans de l'activité de Paul Otlet. L'ouvrage dirigé par Paul Ghils présente le grand intérêt de laisser voir les articulations dynamiques entre deux de ces pans, constitutifs de cette double utopie » qu'évoque le sous-titre : la connaissance totale » et la cité mondiale ». 6

Les professionnels de l'information et de la documentation connaissent *a priori* la première, ou du moins les éléments qui devaient en constituer les conditions de possibilités : le RBU, répertoire bibliographique qu'un langage classificatoire (la CDU) et une série de normes pouvaient rendre universel. Les agents actifs pour concrétiser ce projet sont disséminés dans le monde, chaque nation contribuant à l'alimentation dudit répertoire… Otlet était un organisateur, un normalisateur, mais pour laisser le champ au déploiement de l'utopie internationaliste, c'est-à-dire pacifiste - à la différence de certaines institutions technico-politiques qui, aujourd'hui, imposent la normativité comme principe contraignant du politique. 7

Certes l' utopie documentaire » d'Otlet court toujours le risque d'être considérée comme ce qui pourrait outiller voire générer, bien malgré elle, jusqu'à ces contre-utopies, ces *dystopies de l'indexation des personnes* » [5]. Mais l'homme qui voulait tout classer [6] n'est-il pas avant tout cet *entrepreneur des outils de la connaissance au service de la paix* » dont parlent Stéphanie Manfroid et Jacques Gillen [7] ? Il en va de la 8

connaissance comme de la documentation, sa vertu est ancillaire. Elle est au service de », en l'occurrence au service de la paix, de la paix entre les hommes, de la paix mondiale. Certes, il y eut d'autres voies pour œuvrer à cette paix. Très tôt, Paul Otlet a eu l'intuition pacifiste, dès *L'Afrique aux noirs* (1888) [8] et jusqu'au soir de sa vie, notamment aux côtés d'Henri La Fontaine, avec le projet de la Société des Nations.

L'autre branche de la double utopie » vise le confort, ou plutôt l'épanouissement tout à la fois intellectuel, artistique et sportif des hommes pacifiés et propose d'organiser leur vie quotidienne. L'architecture et l'urbanisme ont de tout temps intéressé Paul Otlet qui y trouvait l'un des moyens de réaliser ses utopies, l'un des moyens de *concrétiser les idées les plus hautes* ». Plusieurs des contributions de cet ouvrage exposent les conceptions architecturales et urbanistiques d'Otlet, leurs soubassements autant que leurs développements. Ce qu'on peut en retenir, c'est bien la place centrale de la communication scientifique. Et c'est peut-être ce qui unit les deux branches de l'utopie de Paul Otlet : l'encyclopédie, comme forme possible de l'achèvement jamais réalisé du travail intellectuel, où le savoir construit trouve, grâce aux techniques documentaires, à se réunifier, à se rassembler dans la cohérence totale [9]. 9

L'utopie selon Otlet n'est-elle pas comme une finalisation du syncrétisme qui récapitule par le désir d'un autre monde que celui où nous vivons, d'un monde vraiment - c'est-à-dire humainement - mondial ? *La Cité mondiale que les nations ensemble se seront construite et où habitera en esprit l'Humanité : la Beata Pacis Civitas, la Bienheureuse Cité de la Paix* » [10]. La fusion entre paix » et cité » est totale et absolue [11]. Elle est pensée mais réalisable [12]. C'est l'Humanité qui la justifie. 10

Mille fois hélas ! À ce jour, l'Humanité n'a pas dépassé *son stade actuel d'antinomie, d'antipathie et d'antagonisme* » [13]. 11

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 12

documentation@tard-bourrichon.fr 13

Notes

[1] *Faire éclore une humanité nouvelle - Améliorer la civilisation - Unir les idées les plus hautes et les choses [Concrétiser les idées les plus hautes (?)] - Outiller ce grand œuvre qu'est le Mundaneum* ».

[2] De l'âge de quatorze ans jusqu'à ses derniers jours, Paul Otlet ne cessa d'écrire et de dessiner. *Cf.* la bibliographie proposée par W. Boyd Rayward, http://people.ischool.illinois.edu/~wrayward/otlet/otbib.htm.

[3] *Monde. Essai d'universalisme*, p. 202.

[4] Cet ouvrage, dont on lit ici une présentation critique, est une version élargie d'une livraison récente de *Cosmopolis* (2014/3-4) dont Paul Ghils est le rédacteur en chef, livraison qui, pour une part, reprenait, avec de légères adaptations, des articles parus dans *Associations transnationales* (2003/1-2). La contribution de Paul Ghils, Fonder le monde, fonder le savoir du monde ou la double utopie de Paul Otlet » (p. 197-225), fait partie de ces derniers.

[5] Olivier Le Deuff. Utopies documentaires : de l'indexation des connaissances à l'indexation des existences ». *Communication et organisation*, 2015, n° 48, p. 93-106. Voir aussi, par exemple, Le cauchemar de Paul Otlet » dont parle Isabelle Barbéris (*Cités*, 2009, n° 37, p. 9-11).

[6] *Cf.* Françoise Levie. *L'homme qui voulait classer le monde. Paul Otlet et le Mundaneum*. Les Impressions nouvelles, 2006.

[7] Les papiers personnels de Paul Otlet », p. 175 sqq., *in* : Jacques Gillen (dir.). *Paul Otlet, fondateur du Mundaneum (1868-1944). Architecte du savoir, artisan de paix*. Les Impressions nouvelles, 2010.

[8] Le titre est très explicite, malgré quelques relents colonialistes mettant en avant une hiérarchie des civilisations. En effet, le jeune Otlet n'utilise le terme civilisation » que pour ce que l'Europe peut apporter à l'Afrique et ce à quoi cette dernière peut aspirer, par opposition à ce qu'il appelle la *barbarie africaine* » (p. 14), les Noirs Américains apparaissant dans un entre-deux… Faut-il y voir juste l'air du temps ?

[9] De ce point de vue, l'entreprise de Wikipédia (à la différence de Google) apparaît éminemment conforme au projet d'Otlet, comme un lointain prolongement, une actualisation des travaux des sessions de l'Université internationale des années 20.

[10] *Monde. Essai d'universalisme*, p. 455 sq.

[11] Cette équation n'est pas sans rappeler ce terme russe *mir* qui signifie tout à la fois monde » et paix ».

[12] Hendrik Andersen n'avait-il pas réalisé des plans présentant magnifiquement la Cité en soi », alors que Charles-Édouard Jeanneret-Gris (Le Corbusier) et Pierre Jeanneret avaient réalisé des plans pour Genève et Anvers ? (*op. cit* note 10, p. 456, n. 1).

[13] *Op. cit.* note 10, p. 457 *sq.*

Créer et gérer une photothèque : organiser son fonds d'images, Caroline Lefranc, Bois Guillaume (76230) : Éditions Klog, 2016. – 200 p. - ISBN 979-10-92272-16-1 : 22 €

Un ouvrage pédagogique et professionnel

17 Qui souhaite connaître ce qu'est le métier d'iconographe grâce au site de l'ADBS [1] est invité à lire le témoignage d'une professionnelle [2]. Il s'agit de Caroline Lefranc, membre du secteur Audiovisuel de l'ADBS en région Aquitaine et auteure d'un ouvrage très éclairant sur le métier de photothécaire.

18 Depuis l'aube de la documentation, l'image et notamment la photographie ont une place importante dans les pratiques documentaires. Paul Otlet n'en faisait-il pas grand cas ? Reste que, malgré le déversement imagier sur le Web, de Facebook à l'AFP en passant par les galeries personnelles mises en ligne par les particuliers, les photothèques sont encore trop méconnues aujourd'hui, y compris par les professionnels de l'information, relativement peu d'ouvrages s'y étant consacrés depuis quelques décennies.

19 Celui que propose Caroline Lefranc vient à point nommé, près de quinze ans après celui que Cécile Kattnig avait réalisé pour la collection « 128 : Information et documentation » de l'ADBS chez Nathan et que Lisette Calderan avait présenté dans les colonnes de *Documentaliste. Sciences de l'information* (2003, vol.40, n°3). Depuis le début des années 2000, le paysage a bien changé, qu'il s'agisse de la manipulation de l'image, de son stockage, de son analyse et de sa diffusion.

20 Après une brève histoire de la photographie et quelques précisions fondamentales sur ce qu'est une photothèque, l'auteure nous entraîne dans l'organisation d'un fonds iconographique, de sa création jusqu'à sa valorisation. Nous découvrons ainsi les différentes phases de la création d'une photothèque et, partant, les missions que le photothécaire est amené à exercer. Nous retrouvons là notre chaîne documentaire, mais dédiée à la gestion des fonds d'images. Tout est minutieusement décrit et prescrit.

21 Pédagogiquement assuré, le ton est on ne peut plus professionnel, que l'on baigne dans la sphère technique de l'image, dans le monde changeant de l'information ou dans le milieu contraignant du droit. La lecture de l'ouvrage permettra à coup sûr à maints professionnels de l'information néophytes de créer et gérer une photothèque en même temps qu'il constituera un guide pratique structurant pour

le professionnel déjà initié à la gestion des images. Les annexes, enfin, fournissent de précises et précieuses indications, du glossaire au modèle d'autorisation de diffusion d'image.

La table des matières et l'avant-propos sont consultables en ligne [3]. Une bibliographie, large dans son propos mais relativement ramassée (23 réf.) clôt l'ouvrage. Enfin, cerise sur le gâteau, les éditions Klog nous offrent de télécharger le tableau comparatif très renseigné des logiciels de gestion électronique de documents ou de gestion des actifs numériques, tous logiciels analysés pour la rédaction de l'ouvrage, à savoir Agelia, Alchemy, Algoba Systems, Armadillo, Bynder, Cadic Services, Einden, JLB Informatique, Keepeek, Mobydoc, Propixo et Wedia [4]. Parions que ce tableau sera mis à jour quand le besoin s'en fera sentir.

Analyse de **Bruno RICHARDOT**

documentation@tard-bourrichon.fr

NOTES

[1] http://adbs.fr/iconographe-131401.htm.
[2] http://adbs.fr/caroline-lefranc-iconographe-independante-en-region-aquitaine-73089.htm.
[3] http://fr.calameo.com/read/000593651b819a701166d.
[4] http://editionsklog.com/pub/livres/Phototheque_Logiciels.pdf

Les 500 mots métiers. Bibliothèques, archives, documentation, musées, Jean-Philippe Accart, Clotilde Vaissaire-Agard, Bois Guillaume (76230) : Éditions Klog, 2016. – 190 p. – ISBN 979-10-92272-11-6: 18 €

Une porte d'entrée lexicale dont les professionnels tireront grand profit »

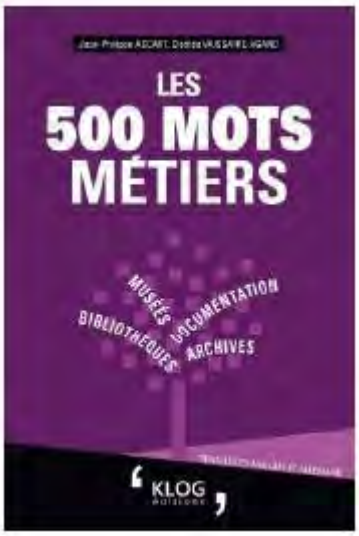

56 Le premier mérite de ce lexique est de couvrir les quatre écosystèmes du document, ceux que Suzanne Briet, par exemple, avait déjà regroupés en marquant la convergence du trio A, B, M : Archives, Bibliothèques, Musées » vers la documentation. Quant au Palais mondial de Paul Otlet, ce fondateur » qui pointa si finement les ambitions des métiers de la documentation (qui sont toujours aujourd'hui les nôtres), n'était-il pas tout à la fois centre d'archives, bibliothèque et musée ? Aux temps d'Otlet et de Briet, la question se posait en termes dynamiques (convergence chez Briet, évolution en synthèse chez Otlet). Aujourd'hui, on peut légitimement faire l'hypothèse que les quatre métiers forment bel et bien un vaste chantier cohérent – quand bien même une telle cohérence se dissimule sous un plus ou moins joyeux fatras d'innovations métiers, de secousses technologiques et de révolutions managériales. Nos professions ne se retrouvent-elles pas régulièrement depuis des décennies pour se questionner mutuellement sur ce qui les distingue et/ou les réunit, employant pour ce faire un langage commun ? Bref, mêler, comme font Jean-Philippe Accart et Clotilde Vaissaire-Agard, les quatre métiers pour en dresser l'inventaire lexical est du meilleur aloi, dans la mesure précisément où il permettra au professionnel de l'archive de se familiariser avec le langage du professionnel de la bibliothèque, par exemple, participant ainsi concrètement au tissage de la cohérence dont nous parlions.

57 Le second mérite de l'ouvrage est précisément d'être un lexique, c'est-à-dire un recueil de termes mais un lexique à jour, proposant pour les termes utiles à nos métiers des définitions précises et contextualisées. La sociologie des professions a toujours mis en avant, à juste titre, le rôle structurant de la terminologie professionnelle. Cet ouvrage constitue ainsi une porte d'entrée lexicale dont les futurs professionnels tireront grand profit, leur permettant de se familiariser avec la terminologie de la profession où ils entrent. C'est seulement ensuite que, spécialisant et affûtant leurs pratiques, ils iront chercher les lexiques plus pointus. De tels outils existent. Ce qui manquait, c'est ce socle lexical que

constitue *Les 500 mots métiers*.

Le troisième mérite de ce recueil de mots-métiers est son traitement du multilinguisme. Les auteurs ne sont pas tombés dans le piège grossier de l'anglicisation globalisante aussi stupide que violente que nous connaissons, hélas, depuis quelques années, voire quelques décennies dans nos métiers. Les lemmes sont français et les auteurs proposent systématiquement les équivalents extralinguistiques après le lemme (en l'occurrence anglais, allemand). Les entrées en langue étrangère sont par ailleurs regroupées par ordre alphabétique en annexes – ce qui permettra à nos cousins germanophones ou anglophones de se frayer un chemin dans ce dédale linguistique fort riche d'où émergera peut-être une certaine idée francophone de nos métiers mais où le respect linguistique laissera de toute façon le champ libre à la fructifiante activité qui consiste à *penser entre les langues* ». 58

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 59

documentation@tard-bourrichon.fr 60

Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques, sous la dir. De Raphaëlle Bats, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2015. – 156 p. – (Boîte à outils, ISSN 1259-4857 ; 33). – ISBN 979-10-91281-58-4 : 22 €

Questions autour de la participation citoyenne

Voilà des décennies que la politique de la ville vibre au diapason de la démocratie participative. Il y a exactement cinquante ans, expérience fondatrice, les habitants d'un quartier de Roubaix, l'Alma-Gare, se mobilisaient contre un projet de « rénovation urbaine » par lequel les « autorités » entendaient démolir l'habitat et déporter la population, par souci d'hygiénisme et de recomposition sociologique. Un « atelier populaire d'urbanisme », association de quartier, voyait le jour quelques années plus tard. L'expertise changeait de camp, les habitants proposaient leur propre projet – que l'autorité municipale dut accepter dans ses grandes lignes (1978). Expérience fondatrice mais rare. Voilà des décennies que l'usager-acteur est exhibé par les serviteurs de l'État et des collectivités locales, comme une vieille rengaine qui chante l'invivable frustration sur l'air d'un désir qui ne veut pas mourir. 1

À voir le nombre de manifestations organisées autour de la parution de l'ouvrage coordonné par Raphaëlle Bats, *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*, les bibliothèques publiques se sont saisies de la problématique de la participation citoyenne. L'introduction de l'ouvrage se donne comme « mode d'emploi », et sa conclusion comme « memento ». « Mode d'emploi » parce que, 2

par souci de cohérence entre le sujet traité et l'organisation de l'ouvrage, la lecture de ce dernier se doit d'être participative, au risque de s'y perdre – d'où la nécessité de proposer une carte de lecture qui dégage quatre itinéraires possibles et complémentaires. « Mémento » parce que, s'« *il n'existe pas une seule bonne façon de mener un projet participatif* », un « plan méthodologique » semble malgré tout nécessaire pour conduire des actions participatives capables de « *réellement repenser la bibliothèque : ses services, ses pratiques, son rôle institutionnel* ». Entre le mode d'emploi et le mémento se glissent de très intéressantes contributions, constructions théoriques ou relations d'expériences, signées de seize auteurs. L'ensemble est organisé en trois parties : « Repenser la bibliothèque ensemble », « Partager les savoirs », « Décider ensemble ».

Deux réflexions peuvent naître à la lecture. L'une concerne les publics et parle de dynamique territoriale. L'autre concerne les bibliothèques et évoque les conditions de possibilités d'une intelligence collective. 3

Tout d'abord, force est de constater que, comme la plupart du temps, l'innovation vient des marges, mais qu'ici il s'agit de marges si je puis dire internes à l'écosystème bibliothèque. De fait, si l'on veut construire ou co-construire des pratiques participatives dans les bibliothèques, le travail ne doit-il pas commencer en amont, sous peine de n'être que du marketing de surface ? Ainsi, mieux faire participer les publics déjà présents, voire potentiels (presque là), au fonctionnement de la bibliothèque, pour louable qu'en soit l'intention (l'usager au centre, etc.), est une chose. Inciter les non publics de la bibliothèque à participer à l'organisation de cette dernière en est une autre. L'innovation viendra à coup sûr avec la prise en compte de nouveaux publics, et de façon socialement plus marquée quand il s'agit de non publics, de publics *a priori* éloignés de la bibliothèque. Des expériences ont bien été menées. Je me souviens d'une collaboration entre la Bibliothèque départementale de prêt du Pas-de-Calais (à l'époque on disait Bibliothèque centrale de prêt), l'Université de Lille1 et une organisation d'éducation populaire. C'était dans les années soixante-dix/quatre-vingt : chaque partenaire avait outrepassé le cadre strict de son fonctionnement statutaire pour installer la lecture publique au cœur et à la main de la population du territoire. Le dépassement des limites institutionnelles comme facilitateur de participation des publics. Vaste sujet ! 4

La seconde réflexion qu'inspire la lecture des contributions de notre ouvrage se formulera sous forme interrogative : les velléités de mise en place de pratiques participatives dans les bibliothèques sont-elles réellement possibles dans des institutions socio-professionnellement figées dans leurs stratifications ? En d'autres termes, cette mise en place ne suppose-t-elle pas un fonctionnement décloisonné, voire démocratique, au sein même des bibliothèques ? Aussi bien réglées que soient méthodologie et procédures, l'intelligence collective nécessaire à l'innovation peut-elle se déployer dans un milieu cloisonné, sur un terrain plein 5

d'antagonismes sclérosant, hypothéquant tout accord préalable sur les pratiques, interdisant du coup que la bibliothèque se fasse communauté de pratiques ? Il est loin d'être sûr qu'un conservateur et un magasinier ou un adjoint du patrimoine, par exemple, vivent (dans) la même bibliothèque. Sur une telle différence conflictuelle, peut-on construire une intelligence collective, condition *sine qua non* de toute avancée organisationnelle significative et durable ?

Bref, le légitime désir de démocratie participative au sein des bibliothèques publiques peut-il, d'une part, s'interdire de bouger les lignes institutionnelles afin de privilégier une authentique prise en compte du territoire et, d'autre part, s'interdire de renégocier l'organisation interne de la bibliothèque afin de libérer le potentiel d'innovation que ne manquera pas de créer l'intelligence collective ? 6

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 7

documentation@tard-bourrichon.fr 8

Musées, centres de sciences et réseaux documentaires. S'organiser et produire. Sous la dir. de Stéphane Chevalier, Dijon : Office de coopération et d'information muséales, 2016. - ISBN 978-2-11-139616-6 : 15 €

L'histoire des réseaux documentaires dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle

62 L'appétence et la compétence pour le réseau font partie de l'ADN des professionnels de l'information que sont les documentalistes. Sans devoir remonter au grand projet mutualisateur de Paul Otlet, nous pouvons juste nous remémorer qu'avant l'Internet, voire avant l'informatique documentaire, l'activité du veilleur – métier qui, sous certains aspects, mobilise la quintessence de la documentation – commençait toujours par rechercher, dénombrer et nommer les membres des réseaux environnants (géographiquement et/ou thématiquement) afin d'optimiser la ressource documentaire et de partager les expériences, bref d'améliorer la qualité du service. Il semble que l'utilisation des nouvelles technologies n'ait en l'occurrence que renforcé la rapidité et la qualité technique des échanges tout en leur imprimant trop souvent une forme de volatilité dommageable à la durabilité des entreprises et des projets – comme si, paradoxalement, la qualité du travail collectif se dissolvait, se réduisait dans l'amélioration des conditions techniques.

63 Contre ce risque, le réseau Must – qui regroupe les professionnels de l'infodoc des musées, du patrimoine et de la culture scientifique et technique – semble vouloir se prémunir, mettant résolument en avant « *l'humain et le collectif* ». Bien que né en 2008, c'est en novembre 2014 qu'il a organisé, en partenariat avec l'ADBS, sa première journée professionnelle. Cette journée a fait l'objet de plusieurs publications, notamment par les soins du réseau dont le site met à disposition les enregistrements sonores et des photos mais aussi grâce à la publication, par les soins de l'Office de coopération et d'information muséales (Ocim), domicilié à l'Université de Bourgogne, de l'ouvrage publié fin 2016, qui constitue les actes de la journée et que nous présentons aujourd'hui.

64 Après l'avant-propos tout en interrogation politique de Sylvie Grange, directrice de l'Ocim, Stéphane Chevalier, initiateur et animateur du réseau, introduit à la

lecture de l'ouvrage en questionnant l'« *histoire des réseaux documentaires dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle* » ; son propos s'articule autour d'une double question : quelle(s) organisation(s) et quelle(s) production(s) ?

Quatre contributions nous éclairent sur ce qu'on pourra appeler la préhistoire puis la protohistoire du réseau Must. Tout semble commencer au milieu des années 90, soit au moment où le Web devient une réalité concrète et « questionnante » pour la plupart des professionnels de l'information. Pour autant, les conditions d'émergence de ce réseau furent humaines d'un bout à l'autre, pleines de volontés individuelles et institutionnelles. À lire notre ouvrage, on sent le souffle convergent de multiples désirs. 65

À la question des conditions *sine qua non* du « bon fonctionnement d'un réseau », la réponse est double : un « réel engagement » des professionnels (et le temps qui va avec) et l'« adhésion » des dirigeants. Ce n'est que sur cette assise que peut se déployer la question nécessaire du renouvellement de l'organisation et des pratiques. 66

D'autre part, un réseau peut se bâtir sur deux logiques différentes (mais non exclusives l'une de l'autre), deux logiques que nous connaissons bien dans nos métiers, deux logiques qui structurent par exemple le fonctionnement de l'ADBS : territoires et secteurs d'activités. Trois secteurs passent ainsi sous les projecteurs : la santé mentale (Ascodocpsy), l'archéologie (Nordoc'Archéo) et, bien sûr, le patrimoine culturel (Must). La logique territoriale est illustrée par ce réseau dijonnais né à la toute fin du siècle dernier autour de problématiques documentaires centrées sur la culture et qui n'a toujours pas trouvé son nom. Ces quatre contributions mettent en avant la fonction production d'un réseau, mais sous le prisme du questionnement organisationnel. Les trois contributions suivantes présentent des productions pour elles-mêmes : catalogue (musée national de l'Éducation), base de données (réseau PATSTEC) et photothèque (muséum d'histoire naturelle de Toulouse). Dans tous les cas, la dimension réseau est prégnante, avec son lot d'agrégatif, de coopératif et de collaboratif. 67

Dernière à intervenir, comme pour conclure les échanges de novembre 2014, Véronique Mesguich se fait porte-parole de l'ADBS (dont elle est à l'époque la co-présidente) sur la question des réseaux documentaires. En appui sur le dossier que *Doc-SI* avait proposé sur ce thème en 2013 ainsi que sur d'autres sources, elle pose les termes de la problématique des réseaux, insistant sur leurs nouveaux rôles à l'heure des réseaux sociaux et surtout des nouveaux outils de curation – qui ne peuvent rien sans les compétences humaines, trop humaines, des professionnels de l'information et de la documentation. 68

Analyse de **Bruno RICHARDOT** 69

documentation@tard-bourrichon.fr 70

Veille métiers

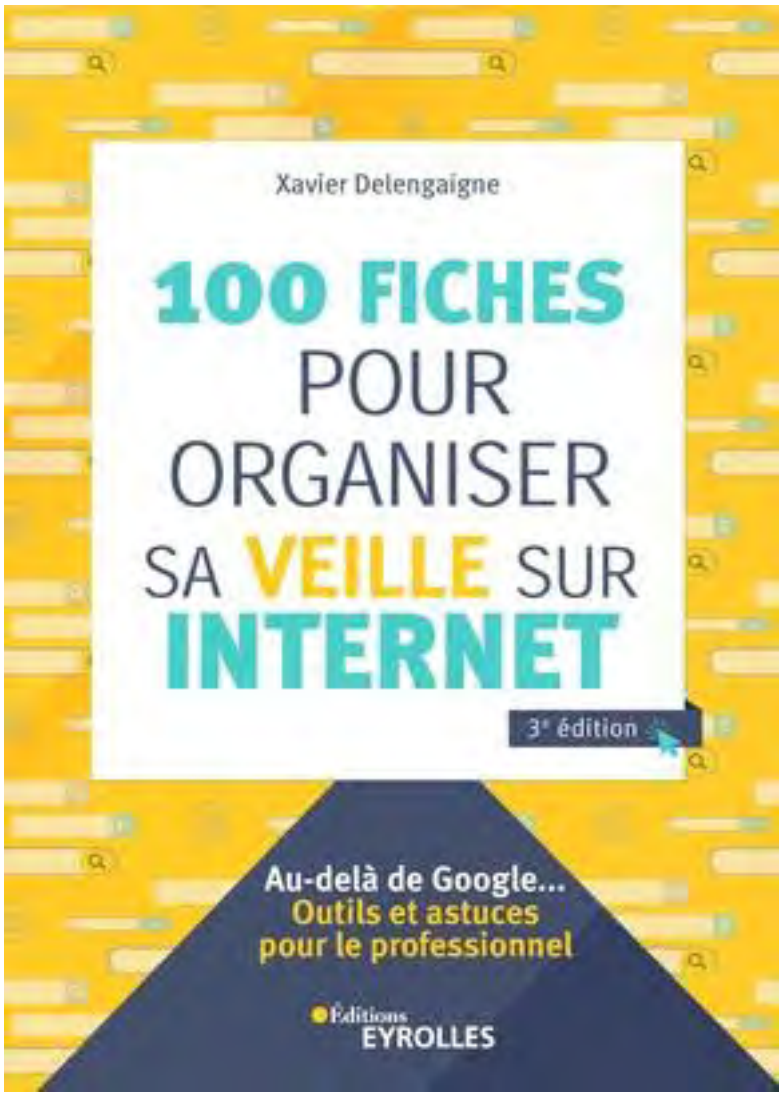

Il y a plus de 7 ans, je présentais la première édition [1] de l'ouvrage de Xavier Delengaigne, *Organiser sa veille sur Internet. Au-delà de Google... Outils et astuces pour le professionnel* (Paris : Eyrolles, 320 pages). Deux années plus tard, c'était la seconde édition [2], sous le même titre, que je présentais à côté de l'ouvrage de Corinne Dupin (*Guide pratique de la veille* [3], aux belles éditions Klog). Ces présentations avaient été rédigées pour l'ADBS, qui les publiait dans sa revue et sur son site. Mais l'association a changé de fond en comble sa vitrine toilesque et les liens indiqués à l'époque tombent maintenant dans le vide. Il faudra donc aller sur Cairn pour lire en pdf la note de 2012 [4] et celle de 2014 [5]. L'accès à la revue *Documentaliste-Sciences de l'Information* [6] sur Cairn est libre, après embargo de deux années (à ce jour, sont ainsi accessibles les années 2001 [vol.38] à 2016 [vol.53] incluses). Je m'autorise à y renvoyer le lecteur, histoire de ne pas trop ressasser...

Me promenant "sérenpiditairement" sur la toile, je suis tombé sur la page de GoogleBooks [7] consacrée à cette troisième édition (lecture très partielle possible), mais surtout sur la page de Calaméo [8] qui offre une lecture intégrale de la seconde édition de l'ouvrage de Xavier Delengaigne. Mais alors, pourquoi acquérir la troisième édition ? Pour trois raisons.

La première et sûrement la plus immédiatement importante est que cette troisième édition met à jour la boîte à outils que propose l'ouvrage. C'est ce que j'appelais il y a cinq ans la Veille², veille au carré, veille sur [la pratique, les outils, etc. de] la veille. Cinq années, en ces temps de prolifération technologique, c'est un siècle ! L'Internet est en perpétuel mouvement et les outils qui y pullulent peuvent disparaître comme ils ont émergé. Et de ce que l'on pourrait considérer comme l'édition zéro de l'ouvrage [*Organiser sa veille avec des logiciels libres*, Territorial éditions (coll.Dossier d'experts), 2007, 116p. au format 29,2 x 20,6] jusqu'à la présente troisième édition, le cimetière des applications s'est bien rempli (quel veilleur n'a pas pleuré la mort de Yahoo!Pipes ?) en même temps que de nombreux nouveaux-nés ont pointé leur nez - sans parler de cette folie incantatoire de l'innovation qui fait rhabiller le vieux pour exhiber du soi-disant neuf... Xavier Delengaigne ne se laisse pas abuser et l'évolution que

ces éditions successives montre est réelle et intéressante.

Les index sont, de ce point de vue, parlants. De la seconde à la troisième édition, le nombre d'entrées a été divisé par près de 4. On passe de 362 entrées en 2014 à 96 en 2019. Est-ce à dire qu'on a atténué ce pointillisme instrumental qui pouvait caractériser les anciennes éditions ? En tous cas, toutes les entrées d'index de cette troisième édition étaient déjà présentes dans la précédente. Peut-être certains éléments ont-ils tellement pénétré nos pratiques qu'il n'est plus besoin d'en faire un point remarquable, une entrée d'index, voire une entrée développée (par exemple 'Facebook' perd quatre sous-entrées, 'Twitter' six, 'Google' huit et 'moteur de recherche' pas moins de treize).

La seconde raison de s'intéresser à cette troisième édition relève de la structuration de l'ouvrage, déjà manifeste dans la table des matières. Là où l'auteur fonctionnait plutôt par injonctions, là où il avait tendance à asséner des actions à entreprendre, avec des infinitifs quasi impératifs, nous trouvons du questionnement, avec ce "comment" qui ouvre chaque "fiche". On est dans l'interrogation pratique, celle qui s'impose à l'étudiant, au professionnel non documentaliste qui souhaite en apprendre, mais à partir des problèmes qu'il rencontre. En réponse à chaque "comment", se déroule une structure simple : "présentation" du problème, "bénéfice" qu'on trouvera à répondre, "méthodologie", "outils" (et parfois "pour aller plus loin"). Trop souvent, dans ce genre de littérature et dans de trop nombreux programmes de formation, l'outil avec son mode d'emploi pose son diktat et la raison pratique ne vient qu'en éventuel second rideau. Ici, c'est le "pourquoi" qui conduit au "comment", c'est la raison pratique qui enclenche le raisonnement instrumental. Et quand un outil est immédiatement associé au questionnement initial (fiche 71 : Comment automatiser la publication de sa veille avec IFTTT ?), c'est que cet outil est jugé incontournable pour répondre au "comment" en question, voire même pour que la question du "comment" se pose. Bref, l'auteur cherche à développer notre intelligence pratique et pas seulement notre habileté instrumentale. Nous lui en savons gré.

Enfin, troisième raison de s'intéresser vivement à cet ouvrage, il propose une vue vraiment complète de la veille. J'ai coutume d'expliquer à mes stagiaires et étudiants que la pratique de la veille parcourt l'ensemble de la fameuse chaîne documentaire [9] que Jacques Chaumier a si bien mis en avant dès la fin des années 60, à la suite du rapport Weinberg (*The responsabilities of the technical community and government in the transfer of information*, 1963) et peut-être plus largement des travaux de Paul Otlet et Suzanne Briet. Chaque maillon de cette chaîne est mobilisé dans la pratique de la veille, sachant que le travail sur les sources y prend une importance plus que capitale.
Xavier Delengaigne nous offre un panorama de la veille sans omettre une seule étape. Ça commence avec la détermination des besoins informationnels pour finir avec la diffusion de la veille. Comme il l'écrit, "de nombreux veilleurs en herbe se cantonnent à [la recherche / collecte de l'information] sans aller plus loin, à savoir sans véritablement analyser leurs trouvailles" (p.VIII). Du coup trois parties de l'ouvrage travaillent l'analyse, l'évaluation et le traitement de l'information, puis la capitalisation des informations, enfin le partage de l'information. Enfin, parce que la veille est forcément sectorielle, une dernière partie offre au lecteur quelques recommandations pour "adapter la veille au secteur d'activité".

Le seul bémol que j'apporterai n'est pas propre à cette troisième édition et n'invalide aucunement les bonnes raisons de l'acquérir. À vrai dire, ce bémol dépasse le travail particulier de Xavier Delengaigne : à l'heure des Qwant, Ecosia et autres Duckduckgo, pourquoi cette mise en avant, cette quasi exclusivité de Google, ce quasi monopole de Google dans l'activité du veilleur ? L'index ne pointe que Google comme moteur de recherche : pas moins de 11 entrées, alors qu'aucun autre moteur n'est mentionné à l'index. Certes, l'auteur parle d'une alternative à Google, mentionnant Exalead (fiche18). Certes l'auteur présente des moteurs spécialisés comme Isidore (fiche20). Certes, il nous parle aussi de "moteurs de recherche écoresponsables" (fiche20), ainsi que des "moteurs de recherche respectueux de la vie privée" (fiche24). Etc.
Mais, quand bien même le fait, pour un outil, d'être américain peut être considéré comme un défaut (cf. la question "Quelles sont les limites de Twitter pour la veille", p.330), c'est Google qui surnage. Quand bien même l'auteur nous mène "au-delà de Google", comme dit le titre, Google est là, omniprésent.
Et c'est bien l'un des paradoxes de cette affaire : il conviendrait, pour de multiples et différentes raisons, de trouver des alternatives à Google, sauf que Google est comme la base de tout, le point de départ obligé (de fait, en droit ?). Paradoxe bien visible s'agissant de ces (méta)moteurs respectueux de la vie privée qui utilisent Google...

Bruno Richardot

URL : https://www.adbs.fr/groupes/animateurs/delengaigne-troisieme-286130

Liens

[1] http://brich59.canalblog.com/archives/2012/02/03/23427977.html
[2] http://brich59.canalblog.com/archives/2014/11/21/31002356.html
[3] https://www.editionsklog.com/product/Guide-pratique-de-la-veille
[4] https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2012-3-page-71.htm#s1n4
[5] https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-4-page-80.htm#s1n6
[6] https://www.adbs.fr/i2d-revue
[7] https://books.google.fr/books?id=2-6oDwAAQBAJ&dq=organiser-sa-veille-sur-internet-au-dela-de-google-outils-et-astuces-pour-le-professionnel-xavier-delengaigne
[8] https://fr.calameo.com/read/005586668fe570a94e2b4
[9] http://brich59.canalblog.com/archives/2011/05/24/21214866.html

Bruno-Bernard Simon, Comparez et maîtrisez les moteurs de recherche. Note de lecture [1]

[2] Posté par Bruno RICHARDOT le 18/01/2021 à 17:56

Comparez et maîtrisez les moteurs de recherche / Bruno-Bernard Simon. - Paris : Éditions Klog, 2019. - 295 p. - ISBN : 979-10-92272-29-1

Formateur ADBS, dans le cadre de la formation continue destinée aux professionnels de l'information et de la documentation, l'A. est spécialisé sur la recherche avancée, l'architecture de l'information et la création Web. Cet ouvrage n'est pas son premier opus sur le sujet. En 2014, les **éditions Klog** publiaient ***Vos recherches avec Google™*** (ouvrage épuisé)1. Depuis, plusieurs moteurs tentent de prendre leur part de ce marché de la recherche sur l'internet que Google domine : selon le site *Webrankinfo*2, Google totalise en France plus de 90% des requêtes avec 81,60% sur les ordinateurs mais 96,58% sur les mobiles (effet Android). Ces moteurs sont, dans l'ordre des parts de marché, toujours selon la même source, l'allemand **Ecosia**, l'américain **DuckDuckGo©** et le français, dernier arrivé, **Qwant®**. Aucun des trois ne dépasse les 2% des parts de marché... C'est le fonctionnement de ces quatre moteurs que l'A. veut présenter en toute simplicité de langage. Leurs fonctionnements comparés mais aussi les écosystèmes où ils s'inscrivent.

D'abord l'écosystème Internet plus largement, histoire d'en retracer les évolutions importantes pour ce qu'elles ont induit d'évolution des pratiques de recherche d'information sur le réseau. Pédagogue, l'A. nous brosse cela en vingt-six pages claires bien que denses. Cette introduction de l'ouvrage constitue le fonds de culture commune à partir duquel les professionnel·le·s de l'information que sont les bibliothécaires, archivistes et autres documentalistes3 peuvent déployer l'intelligence de leur pratique professionnelle.

Ensuite, l'ouvrage se divise en deux grandes parties, inégales en taille. La première est consacrée à Google (p.45-208), la seconde aux trois "petits" moteurs, outils "alternatifs" de la recherche d'information sur Internet (p.209-284). Pourquoi une telle disproportion ? Pourquoi Google mobilise-t-il plus de la moitié de l'ouvrage à lui seul, les trois "alternatifs" n'ayant droit qu'à à peine plus du quart de celui-lui ? Je vois trois raisons à cela. Tout d'abord il y a un effet historique. Google vient de fêter ses vingt-deux ans en septembre dernier et ce n'est pas trop de dire qu'il a déterminé pour une grande part les évolutions du fonctionnement de l'Internet et que, du coup, la compréhension des pratiques de recherche d'information passe immanquablement par la compréhension de l'outil californien. La seconde raison tient dans le constat tout simple du poids de cet outil dans les usages, notamment en France. Enfin, l'ouvrage que l'A. a publié en 2014 est épuisé. Aussi fallait-il introduire à nouveau à la fois les excellentes explications que l'A. nous offrait du fonctionnement de Google et les conseils qu'il prodiguait pour "maîtriser Google". De ce point de vue, la grande première partie de l'ouvrage de 2019 doit être considérée comme une nouvelle édition avec mise à jour de l'ouvrage de 20144. Concernant cette partie, je me permets donc de renvoyer le lecteur à la note de lecture publiée à l'automne 2014 dans *Documentaliste-Sciences de l'Information* 2014/3 (vol.51), aujourd'hui consultable gratuitement sur Cairn5.

Quelques modifications significatives cependant. Tout d'abord, on notera que, à côté de l'augmentation exponentielle du volume de données sur le web, la quantité de recherches à la minute sur Google a presque doublé en quatre ans (2014-2018), passant de 2 à 3,7 millions (p.38 sq.). Début 2021, on approcherait les 4 millions… Ensuite, nous avons tous vu arriver, en 2015, le RankBrain, algorithme d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique. Il s'agit d'un magnifique outil capable d'étendre la requête de l'utilisateur, en fonction d'une certaine proximité lexicale. Le problème est que, devant une requête simple mais utilisant des termes polysémiques, Google sera peut-être "un peu dépassé", malgré des efforts de contextualisation (p.60 sqq.)6. Du coup, on peut s'interroger sur les limites de l'intelligence artificielle (p.96 sqq.), mais aussi sur celles de Google sous différents aspects (p.89 sqq.). Enfin, on peut remarquer que Google a abandonné plusieurs éléments de sa syntaxe. Ainsi, les signes + (forçage de la recherche sur un terme), ~ (encore la question de la

gestion de la synonymie !), les syntaxes cache:, info: ou related:, les recherches sur les prix…

L'économiste Ernst Friedrich Schumacher7, cité par notre A. dans les dernières pages, affirmait, quelques décennies avant la naissance de Google, que "l'économie du gigantisme et de l'automation est un résidu des conditions et de la pensée du 19e siècle. Elle est tout à fait incapable de résoudre le moindre problème réel de notre temps. On aurait besoin d'un système de pensée entièrement nouveau, système qui repose sur la prise en considération des personnes avant la prise en considération des biens (que les biens s'occupent d'eux-mêmes !)". Par un curieux retournement, Google semble avoir porté cette vision jusque dans ses conséquences les plus fouillées, en faisant reposer son excellence sur la prise en compte des personnes que nous sommes tou·te·s. "La puissance de Google est dans sa connaissance de ses utilisateurs", confirme notre A. (p.253), qui précise que "toutes les inventions de Google ne cherchent qu'à déduire toujours mieux nos pensées par nos actes conscients ou non. Nous ne pouvons pas refuser cette extraction automatisée, permanente et occulte" (p.197 sq.). De là à envisager une "dégooglisation" sévère8... C'est le sujet traité dans le chapitre "Transition" qui clôt la première partie de notre ouvrage (p.193-208).

Mais quels sont les autres outils, capables d'autant d'efficacité à la recherche que Google (quand on le maîtrise !) mais moins abusivement "surveillant" que lui ? La seconde partie de notre ouvrage propose ainsi trois de ces outils, trois moteurs alternatifs, à savoir Ecosia, DuckDuckGo et Qwant. Ils ne sont pas les seuls moteurs alternatifs. Au moins sont-ils "parfaitement représentatifs aujourd'hui de la concurrence à Google" (p.211). Pour chacun d'eux, l'A. commence par exhiber ce que ses promoteurs mettent en avant : pour Ecosia sa vocation écologique et sociale, pour DuckDuckGo sa détermination de non traçage et pour Qwant sa francité. On notera que, même s'ils ne mettent pas ce point avant toute chose, Ecosia et Qwant pratiquent eux aussi le non traçage. Car la force principale de l'alternative est là : proposer un modèle qui ne repose pas sur l'extraction automatisée que pratique la pieuvre de Mountain View.

Pour chacun des moteurs, l'A. passe en revue, voire en détail, son écosystème et sa stratégie, son fonctionnement et ses limites : syntaxe pour la recherche simple et la recherche avancée, analyse des réponses comparées à celles de Google, particularités - non sans insister sur ce qui le caractérise. Pour chaque moteur, une vingtaine de pages claires et "documentées".

On peut se souvenir de la présence d'un chapitre explicitement pédagogique dans l'ouvrage de 2014 ("Former ses utilisateurs à Google"). L'ouvrage de 2019 en fait l'économie. C'est qu'il est déjà dans son ensemble un formidable support pour tout formateur qui voudrait initier ses apprenant·e·s à Google, voire parfaire leurs pratiques de recherche d'information en général. Bien sûr, il constitue un tout aussi excellent outil d'autoformation pour les non-professionnel·le·s.

Je conclurai cette note de lecture en reprenant ce que j'écrivais au sujet de l'ouvrage de 2014 : la force pédagogique de la démarche de l'A. réside peut-être surtout dans le fonctionnement de l'attelage maîtrise technique/vigilance stratégique. Car, c'est bien connu, précision technique sans perception stratégique (la sienne propre mais aussi celle de l'outil) n'est que ruine…

Bruno Richardot, janvier 2021

1 Vos recherches avec Google / Bruno-Bernard Simon. - Paris : Éditions Klog, 2014. - 162 p. - ISBN 979-10-92272-01-7.

2 https://www.webrankinfo.com/dossiers/etudes/parts-marche-moteurs#france [3] (consulté le 15 janvier 2021). On notera, à l'occasion, que le score de Google a légèrement baissé depuis juillet 2019, dont l'A. donne les chiffres (p.17).

3 Cf. Les 500 mots métiers. Bibliothèques, archives, documentation, musées / Jean-Philippe Accart & Clotilde Vaissaire-Agard. - Paris : Klog éditions, 2016 - 192 p. - ISBN : 979-10-92272-11-6. Cet ouvrage, épuisé, fera l'objet d'une nouvelle édition en 2021.

4 Il en va de même pour l'introduction qui reprend, en la complétant, celle de l'ouvrage de 2014.

5 https://www.cairn.inenvisfo/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-3-page-81.htm#pa27 [4].

6 Notre A. espère que, “dans son système R&D, Google couve quelques idées de développement sur le sujet de la synonymie pour l’avenir” (p.152).

7 *Small is beautiful. Une société à la mesure de l’Homme*, Paris, Le Seuil, Coll.Points, 1979, p.74.

8 En octobre 2014, Framasoft a lancé sa campagne “Dégooglisons Internet” (https://degooglisons-internet.org/fr/ [5]), mentionnée à plusieurs reprises dans notre ouvrage.

Thématiques: Outil de recherche [6]
RECHERCHE D'INFORMATION [7]
Recherche documentaire [8]
Groupes: Secteur Veille & Recherche sur Internet [9]
ADBS (site internet) [10]
ADBS-INFO [11]
Outil de recherche [12]

URL : https://www.adbs.fr/groupes/secteur-veille-recherche-sur/bruno-bernard-simon-comparez-288546

Liens
[1] https://www.adbs.fr/groupes/secteur-veille-recherche-sur/bruno-bernard-simon-comparez-288546
[2] https://www.adbs.fr/utilisateurs/bruno-richardot
[3] https://www.webrankinfo.com/dossiers/etudes/parts-marche-moteurs#france
[4] https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2014-3-page-81.htm#pa27
[5] https://degooglisons-internet.org/fr/
[6] https://www.adbs.fr/thematiques/outil-de-recherche
[7] https://www.adbs.fr/topics/recherche-information
[8] https://www.adbs.fr/thematiques/recherche-documentaire
[9] https://www.adbs.fr/groupes/secteur-veille
[10] https://www.adbs.fr/groupes/adbs
[11] https://www.adbs.fr/groupes/groupe-reseau
[12] https://www.adbs.fr/search/site?f%5B0%5D=im_field_topics%3A999

Les cinq lieux de l'ADBS

"Que représente l'ADBS pour vous ?". J'ai dû répondre à cette large question dans le cadre de l'incitation à candidatures pour le Conseil d'Administration de l'ADBS. Extraits (remaniés).

L'ADBS, lieu de professionnalisation

Lorsque je me suis engagé dans le métier de documentaliste - c'était il y a plus de trente ans -, l'adhésion à l'ADBS a été très concrètement pour moi la possibilité d'intégrer une communauté professionnelle dont la fréquentation m'a appris le métier. Parmi ces professionnel(le)s de l'information, il y avait des personnes qui portaient haut les couleurs de l'association - au rayonnement de laquelle elles avaient largement contribué, en région Nord[*] et sur le plan national. Leur enthousiasme pour l'action associative, pour l'action collective m'a positivement contaminé et je suis convaincu qu'aucune formation ne m'aurait autant apporté en matière de professionnalisme et d'ouverture quant à l'impact de nos compétences sur les organisations pour lesquelles nous travaillons.

L'ADBS, lieu de réseautage

L'autre geste fondateur pour moi a été de me rapprocher des documentalistes travaillant sur les mêmes thématiques que moi (formation, emploi, sciences de l'éducation, etc.). C'est ainsi qu'est né le Collectif Documentaire Emploi-Formation régional, qui fut l'occasion d'une véritable optimisation de la ressource documentaire sur le bassin lillois, en même temps qu'un échange de compétences entre les membres du collectif (AFPA, Université, Rectorat, CRDP, CARIF, ANPE, DRTE, etc.), d'autant plus riche que chaque membre du réseau faisait lui-même partie d'un réseau institutionnel. On appellerait ça un réseau aujourd'hui, un réseau de réseaux, un réseau humain à haute densité professionnelle. Il a fonctionné plus d'une décennie, produisant par ailleurs quelques bibliographies et autres travaux documentaires à l'adresse des acteurs des services publics de l'emploi, de l'éducation et de la recherche. Comme ce travail collectif sur l'*Évolution des métiers de la formation des années 70 à l'an 2000*...

L'ADBS, lieu de formation

C'est dans ce cadre riche que j'ai fourbi mes premières armes pédagogiques au sein de l'association, organisant notamment avec d'autres membres du collectif régional, une formation ADBS sur la veille appliquée au secteur éducation. Lieu éminent de professionnalisation, l'ADBS devenait pour moi, un authentique lieu de formation continue de ses membres et plus globalement des professionnels de l'information et de la documentation – en toute complémentarité avec les formations initiales dispensées par l'Université, qui me sollicita rapidement pour témoi-

gner de la technicité de nos activités professionnelles en même temps que de la capacité d'une association professionnelle à porter un discours pédagogique construit et surtout « authentique » en quelque sorte.

L'ADBS, lieu d'*écriture praticienne*

Après quelques années de métier et de confection de bibliographies et autres travaux documentaires utiles aux professionnels du secteur où se situait mon rôle de professionnel de l'information (sciences de l'éducation & formation continue), je ressentis le besoin d'expliquer aux autres comment j'envisageais l'un des avenirs possibles de la bibliographie. C'est l'ADBS qui accueillit un article sur ce que j'appelai alors *l'herméneutique documentaire*, en fait sur la question du sens et des références en documentation (*DocSI*, vol.33, n°1, 1996). Mon association était clairement un authentique et chaleureux lieu d'expression où les adhérents pouvaient soumettre l'état de leur réflexion professionnelle, hors des cadres sacro-saints de la publication universitaire, trop souvent interdite aux « praticiens ».

L'ADBS, lieu de « germination associative »

Enfin, dès le début de mon engagement dans le métier de documentaliste, je ne pus résister à l'envie, au besoin de mettre la main à la pâte : je devais participer à l'animation associative en région. J'intégrais donc immédiatement le bureau de la délégation régionale Nord-Picardie, d'abord et longtemps en tant que coordinateur formation, puis plus tard en tant que délégué régional – ce que je suis toujours. En effet, s'il doit y avoir activité associative, c'est là où se trouvent les professionnels de l'information et de la documentation, où se trouvent les adhérents, c'est-à-dire, de ma lorgnette, en région Nord-Picardie, puisque je travaillais sur la métropole lilloise. Il n'était pas question pour moi de cantonner l'ADBS dans un rôle de superstructure jacobine qui distribue savoir-faire et savoir-être sur le territoire. Au contraire, les professionnels des territoires ont du savoir-faire et du savoir-être à apporter à la collectivité, tout autour d'eux mais aussi en rayonnement national. C'est ainsi que je devins membre du Conseil des régions de l'ADBS, pour finir par en devenir le Président. Ce rôle me propulsa dans les sphères décisionnelles de l'association : le Président du Conseil des régions est membre de droit du Conseil d'Administration et du Bureau. Voilà quelques mois, dans la perspective de la cessation de mes activités professionnelles, je me suis dessaisi de ce rôle, pour recentrer mon énergie sur ma délégation régionale qui sommeillait quelque peu, afin qu'elle participe à l'alimentation territoriale de l'association.

[*] Voir ces "pionniers du Nord" dont parlait DSI en 2003 (vol. 40, n° 2).

Bruno Richardot
Le 23 avril 2017

NOTES DE LECTURE rédigées pour l'ADBS : publications présentées

- ACCART Jean-Philippe & VAISSAIRE-AGARD Clotilde, *Les 500 mots métiers. Bibliothèques, archives, documentation, musées*. Bois Guillaume (76230) : Éditions Klog, 2016. – 190 p. – ISBN 979-10-92272-11-6. Cairn.
- ARCHIMAG, *Nouveaux métiers de l'infodoc. Guide* - Paris : Serda, 2013. - 88 p. - (Archimag Guide pratique, ISSN 1242-1367 ; 48). Cairn.
- ARCHIMAG, *Outils et efficacité d'un système de veille.* Paris : Serda édition-IDP, (sd). – 92 p. – (Archimag Guide pratique; 47). Cairn.
- BATS Raphaëlle 5DIR.), *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2015. – 156p. – (Boîte à outils, ISSN 1259-4857 ; 33). – ISBN 979-10-91281-58-4. Cairn.
- BERGADAÂ Michelle, *Le Plagiat académique. Comprendre pour agir*. - Paris : L'Harmattan, 2015. - 228 p. - (Questions contemporaines). - ISBN 978-2-343-07531-0. Cairn.
- BISBROUCK Marie-Françoise (dir.), *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Nouvelle édition. – Paris : éditions du Cercle de la librairie, 2014. – 437 p. + un disque. – (Bibliothèques, ISSN 0184-0886). Cairn.
- BORDAU Nathalie (dir.), *L'Intelligence économique à l'épreuve de l'éthique* - Paris : L'Harmattan, 2013. – 251 p. – (Diplomatie et stratégies). Cairn.
- BOUCHEZ Jean-Pierre, " Autour de "l'économie du savoir" : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux ", in *Savoirs*, 34 - 2014, p. 9-45. Cairn.
- CARLIER Alphonse, *Intelligence économique et knowledge management*. La Plaine Saint-Denis (93571) : Afnor, 2012. – XVI-310 p. Cairn.
- CHEVALIER Stéphane (dir.), *Musées, centres de sciences et réseaux documentaires. S'organiser et produire*. - OCIM, MUST. - ISBN 978-2-11-139616-6. Cairn.
- CORDIER Anne, *Grandir connectés. Les adolescents et la recherche d'information*. - Caen : C&F éditions, 2015. – 303 p. – (Les enfants du numérique). – ISBN 978-2-915825-49-7. Cairn.
- DAVID Amos (dir.), *Intelligence économique et problèmes décisionnels*. Paris : Hermès Science Publications : Lavoisier, 2010. – 370 p. – (Traité des sciences et techniques de l'information. Série Environnements et services numériques d'information). Cairn.
- DEBLIQUY Pierre-Yves, *Chercher n'est pas trouver : outils, méthodes et stratégies à l'usage de ceux pour qui l'information compte*. - Edi.pro, 2015. - 323 p. Cairn.
- DELENGAIGNE Xavier, *Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google… Outils et astuces pour le professionnel*. Paris : Eyrolles, 2012. - 320 p. Cairn ou Cairn.
- DELENGAIGNE Xavier, *Organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google... Outils et astuces pour le professionnel*. - 2e édition. - Paris : Eyrolles, 2014. - 299 p. Cairn.
- DELENGAIGNE Xavier, 100 fiches pour organiser sa veille sur Internet : au-delà de Google... Outils et astuces pour le professionnel. - 3e édition. - Paris : Eyrolles, 2019. - 338 p. Adbs.
- DELSAUT Guy, *Utiliser Wikipédia comme source d'information fiable*. - Bois Guillaume (76230) : Éditions Klog, 2016. - 182 p. - ISBN 979-10-92272-12-3. Cairn.
- DINET Jérôme, *La Recherche d'information dans les environnements numériques*. - Londres : ISTE éditions, 2014. - 134 p. - (coll. Systèmes d'information, Web et informatique ubiquitaire). - ISBN (print) 978-1-78405-018-4 ; ISBN (e-book) 978-1-78406-018-3. Cairn.
- DUPIN Corinne, *Guide pratique de la veille*. - Paris : Éditions Klog, 2014. - 122 p. Cairn.
- GHILS Paul (dir.), *Connaissance totale et cité mondiale. La double utopie de Paul Otlet*. - Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan, 2016. - 312 p. – (Intellection). - ISBN 978-2-8061-0278-2 (version PDF, EAN Ebook 978-2-8061-0831-9). Cairn.
- LE DEUFF Olivier , *Du Tag au Like*. Limoges : FYP Editions, 2012. – 159 p.– (Entreprendre). Cairn.
- LEBRUMENT Norbert, *Intelligence économique et management stratégique : le cas des pratiques d'intelligence économique des PME*. Paris : L'Harmattan, 2012. – 456 p. (Intelligence économique). Cairn.
- LEFRANC Caroline, *Créer et gérer une photothèque : organiser son fonds d'images*. Bois Guillaume (76230) : Éditions Klog, 2016. – 200 p. - ISBN 979-10-92272-16-1. Cairn.
- MESGUISCH Véronique & THOMAS Armelle, *Net recherche 2013. Surveiller le web et trouver l'information utile*. - Editeur : De Boeck (Collection : Information & Stratégie). ??? p . Cairn.
- PELLETIER Arnaud & CUÉNOT Patrick, *Intelligence économique, mode d'emploi : maîtrisez l'information stratégique de votre entreprise.* Montreuil : Pearson France, 2013. - XII-276 p. - (Management en action). Cairn.
- SANDRAS Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*. - Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014. – 544 p. – (Papiers). – ISBN 979-10-91281-56-0 : 42. Cairn.
- SIMON Bruno-Bernard, *Vos recherches avec Google*. - Paris : Éditions Klog, 2014. - 162 p. Cairn.
- SIMON Bruno-Bernard, *Comparez et maîtrisez les moteurs de recherche*. - Paris : Éditions Klog, 2019. - 295 p. - ISBN : 979-10-92272-29-1. Adbs.
- VIRY Claude-Michel, *Guide historique des classifications de savoirs : enseignement, encyclopédies, bibliothèques*. - Paris : L'Harmattan, 2013. - 256 p. Cairn.

Bruno Richardot
Janvier 2021